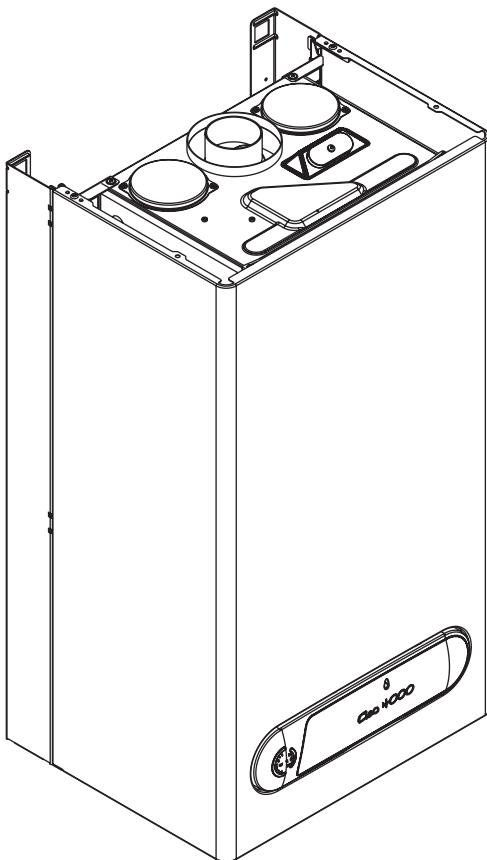


CIAO 4024 SV

Référence 021724 – 24,00 kW

Chaudière gaz murale étanche
Evacuation des produits de combustion par:
- Ventouse horizontale type C12
- Ventouse verticale type C32
- Conduit collectif 3 CE type C42

Catégorie II 2E+ 3+ (gaz naturel et gaz de pétrole liquéfiés)



atlantic franco belge

Document n° 1247-2

Edition 11/06

Notice de référence

destinée au professionnel et à l'utilisateur à conserver par l'utilisateur pour consultation ultérieure

RECOMMANDATIONS

PRESENTATION DU MATERIEL

INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATEUR

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

PIÈCES DÉTACHÉES

CONDITIONS DE GARANTIE

Société Industrielle de Chauffage
BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE

Téléphone: 03.28.50.21.00

Fax: 03.28.50.21.97

RC Hazebrouck

Siren 440 555 886

Matériel sujet à modifications sans préavis.

Document non contractuel.

La chaudière **CIAO 4024 SV** est conforme aux exigences essentielles requises par les Directives européennes suivantes:

- Directive Gaz 90/396/CEE
- Directive Rendement 92/42/CEE
- Directive Compatibilité Electromagnétique 89/336/CEE
- Directive Basse Tension 73/23/CEE



TABLE DES MATIERES

	page	3
1 RECOMMANDATIONS		
2 PRESENTATION DU MATERIEL		
2.1 Colisage	page	3
2.2 Options	page	3
2.3 Caractéristiques générales	page	4
2.3.1 Données techniques	page	4
2.3.2 Dimensions en mm	page	5
2.3.3 Pression disponible	page	5
2.4 Descriptif de la chaudière	page	6
2.4.1 Eléments fonctionnels	page	6
2.4.2 Tableau de commande	page	6
2.4.3 Circuit hydraulique	page	7
2.4.4 Description	page	8
3 INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATEUR		
3.1 Réglementations et prescriptions pour l'implantation	page	9
3.2 Montage de la platine de pré raccordement	page	10
3.3 Raccordement gaz	page	10
3.4 Montage des différents types de ventouse	page	11
3.5 Branchements électriques	page	12
3.6 Vérifications et mise en route	page	15
3.6.1 Remplissage de l'installation	page	15
3.6.2 Vidange de l'installation	page	15
3.6.3 Vérifications préliminaires	page	15
3.6.4 Tests de fonctionnement	page	16
3.6.5 Vérification des paramètres de combustion	page	16
3.7 Réglages vanne gaz	page	17
3.8 Changement de gaz	page	18
3.9 Maintenance	page	19
3.9.1 Programme d'entretien périodique	page	19
3.9.2 Entretien des différents circuits	page	19
4 INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR		
4.1 Première mise en service	page	20
4.2 Organes de commande et de contrôle	page	20
4.3 Mise en route de la chaudière	page	21
4.3.1 Fonction hiver	page	21
4.3.2 Fonction été	page	22
4.3.3 Signalisations lumineuses	page	23
4.4 Arrêt de l'appareil	page	23
4.5 Vidange de l'appareil	page	24
4.6 Dispositifs de sécurité	page	24
4.7 Entretien	page	25
5 PIECES DETACHEES		
6 CONDITIONS DE GARANTIE		

1 RECOMMANDATIONS

⚠ Les chaudières produites dans nos ateliers sont fabriquées en soignant particulièrement chaque composant de façon à protéger l'utilisateur et l'installateur contre tout risque d'accident. Nous recommandons donc au personnel qualifié de faire très attention aux branchements électriques lors de chaque intervention (fils correctement raccordés sur les différents borniers).

⚠ Ce manuel d'instructions, fait partie intégrante de la chaudière: s'assurer que l'appareil en soit toujours équipé, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de transfert sur une autre installation.

⚠ L'installation de la chaudière, ainsi que toute autre intervention d'assistance et d'entretien, doivent être exécutées par un professionnel qualifié.

⚠ Il est conseillé à l'installateur d'instruire l'utilisateur sur le fonctionnement de l'appareil et sur les règles fondamentales de sécurité.

⚠ Cette chaudière doit être destinée à l'usage pour lequel elle a été conçue. Le constructeur exclut toute responsabilité contractuelle et extra contractuelle pour dommages causés à des personnes, animaux ou choses, dues à des erreurs d'installations, de réglage ou d'entretien causés par un usage impropre.

⚠ Après avoir retiré l'emballage, s'assurer de l'intégralité et du bon état de son contenu. En cas de non correspondance, prière de s'adresser au revendeur qui a fourni l'appareil.

⚠ La soupape de sécurité de l'appareil doit être raccordée à l'égout via un collecteur approprié. Le constructeur de l'appareil n'est pas tenu responsable des dommages éventuels causés par le déclenchement de la soupape.

⚠ Durant l'installation, il est nécessaire d'informer l'utilisateur que:

- en cas de fuite d'eau, il faut fermer l'alimentation hydraulique et avertir le professionnel assurant le suivi de l'installation
- il doit vérifier régulièrement que la pression de l'eau de l'installation hydraulique soit supérieure

à 1 bar. En cas de nécessité, il doit faire intervenir le professionnel assurant le suivi de l'installation

- en cas de non utilisation de la chaudière durant une longue période, il est conseillé de fermer l'alimentation du gaz ainsi que l'interrupteur général électrique. S'il y a risque de gel, il faut vidanger la chaudière et l'installation, ou consulter le professionnel assurant le suivi pour l'insertion d'un produit antigel
- l'entretien de la chaudière doit être exécuté au moins une fois par an par le professionnel assurant le suivi.

En ce qui concerne la sécurité, il est utile de se rappeler que:

- ─ l'usage de la chaudière est déconseillé aux enfants ou aux personnes inaptes sans assistance;
- ─ en cas d'odeur de gaz, ne pas fumer. Eviter toute flamme nue ou formation d'étincelles (interrupteurs électriques...). Aérer la pièce en ouvrant portes et fenêtres et fermer le robinet d'alimentation gaz;
- ─ ne pas toucher la chaudière pieds nus ou avec des parties du corps mouillées ou humides;
- ─ avant d'exécuter les opérations d'entretien et de maintenance, débrancher électriquement la chaudière en plaçant le sélecteur de fonction sur «ARRÊT» et coupant l'interrupteur bipolaire placé sur l'alimentation électrique de l'appareil;
- ─ il est interdit de modifier les dispositifs de sécurité ou de réglage sans l'autorisation ou les indications du constructeur;
- ─ ne pas tirer, détacher ou tordre les câbles électriques sortant de la chaudière même si cette dernière est débranchée du réseau d'alimentation électrique;
- ─ ne pas boucher ou réduire les dimensions des ouvertures d'aération du local où l'appareil est installé
- ─ ne jamais laisser des récipients et des substances inflammables dans le local où l'appareil est installé;
- ─ ne jamais laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants.

2 PRESENTATION DU MATERIEL

2.1 COLISAGE

La chaudière est livrée en 3 colis:

- 1 colis chaudière
- 1 colis platine de pré raccordement code 073305
- 1 colis ventouse complet:
code 073265 pour les versions horizontales Ø 60-100
code 073268 pour les versions 3CE
ou 1 colis adaptateur chaudière:

code 073266 pour les versions horizontales ou verticales Ø 80-125. Les rallonges, coudes et terminal sont des fournitures ATLANTIC FRANCO BELGE, POUJOULAT ou UBBINK.

2.2 OPTIONS

- Kit propane
- Dosseret écarteur
- Thermostat programmable
- Filtre pour l'installation
- Coudes et rallonges pour ventouse horizontale en Ø 60/100

2.3 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

2.3.1 Données techniques

Catégorie gaz/Type	II ₂ E+ 3+	
Pays	FR	
Puissance acoustique	43,7	dB(A)
Classe selon RT 2000	Basse température	
Pertes à l'arrêt (avec ΔT 30K)	97	W
Généralités		
Débit calorifique nominal chauffage/sanitaire	26,30	kW
Puissance thermique nominale chauffage/sanitaire	24,00	kW
Débit calorifique réduit chauffage	11,20	kW
Puissance thermique réduite chauffage	9,40	kW
Débit calorifique réduit sanitaire	9,80	kW
Puissance thermique réduite sanitaire	8,20	kW
Débit massique des produits de combustion (G20) (maxi-mini)	15,26-16,43	g / s
Puissance électrique	125	W
Tension d'alimentation électrique	230-50	V-HZ
Indice de protection	IPX5D	
Fonctionnement chauffage		
Pression maximale	3	bar
Pression minimale	0,25-0,45	bar
Température maximale	90	°C
Plage de réglage du sélecteur T° chauffage	40 - 80	°C
Pression de pompe maximale disponible au débit de	300	mbar
Capacité vase d'expansion (pression 1 bar)	1000	l / h
	8	l
Fonctionnement sanitaire		
Pression maximale	6	bar
Pression minimale	0,15	bar
Plage de réglage du sélecteur T° sanitaire	37 - 60	°C
Débit spécifique selon EN625	11,5	l / min
Débit sanitaire minimal	2	l / min
Limiteur de débit	11	l / min
Dimensions et poids		
Hauteur	740	mm
Largeur	400	mm
Profondeur	338	mm
Poids	32	kg
Raccordements hydrauliques		
Gaz	3/4"	Ø
Sanitaire	1/2"	Ø
Chauffage	3/4"	Ø
Performances du ventilateur		
Débit des fumées	44,89	Nm ³ / h
Débit d'air	42,25	Nm ³ / h
Pression résiduelle avec tuyau concentrique de 0,85 m.	0,20	mbar
Pression résiduelle chaudière sans tuyau	0,35	mbar
Valeurs d'émissions au G20 (*) à débit		
maxi / mini:	CO inférieur à	p.p.m.
	CO ₂	%
	NOx inférieur à	p.p.m.
	T° des fumées	°C
Ventouse concentrique horizontale - C12		
Diamètres fumées - air	60 - 100	mm
Longueur maxi droite **	4,25	m
Perte de charges par coude (45° - 90°)	0,5 - 0,85	m
Ventouse concentrique horizontale - C12		
Diamètres fumées - air	80 - 125	
Longueur maxi droite sans bride fumées	9,50	m
Longueur maxi droite avec bride Ø 44	4,2	m
Perte de charges par coude (45° - 90°)	0,5 - 0,90	m
Terminal et matériel compatibles:		
POUJOULAT	STHC 80 GA - gamme DUALIS GAZ ALU	
UBBINK	ROLUX 4 G gamme ROLUX	
Ventouse concentrique verticale - C32		
Diamètres fumées - air	80 - 125	
Longueur maxi droite sans bride fumées	11,3	m
Longueur maxi droite avec bride Ø 44	4,2	m
Perte de charges par coude (45° - 90°)	0,5 - 0,90	m
Terminal et matériel compatibles:		
POUJOULAT	SVT80 GA - gamme DUALIS GAZ ALU	
UBBINK	ROLUX 3 G et 4 GM gamme ROLUX	
Ventouse collective - C42		
Diamètres fumées - air	60 - 100	mm
Longueur maxi droite **	4,25	m
Perte de charges par coude	0,85	m

* Vérification effectuée avec conduits ø 80, 0,5+0,5+90°, température d'eau 80-60°C, bride fumées Ø42mm.

** Suivant la longueur des conduits, il peut être nécessaire de mettre en place une des 2 brides fumées fournies avec l'appareil. Se reporter au § 3.4.

		G20	G25	G30	G31
Indice de Wobbe inférieur (15°C - 1013 mbar)	MJ / Sm ³	45,67	37,38	80,58	70,69
Pression nominale d'alimentation	mbar	20	25	28-30	37
Pression minimale d'alimentation	mbar	13,5			
Nombre d'injecteurs brûleur		12	12	12	12
Diamètre	mm	1,35	1,35	0,77	0,77
Diamètre diaphragme	mm	4,60	4,60		
Débit gaz au maxi chauffage	Sm ³ / h	2,78	3,24		
	kg/h			2,07	2,04
Débit gaz au mini chauffage	Sm ³ / h	1,18	1,38		
	kg/h			0,88	0,87
Débit gaz au maxi sanitaire	Sm ³ / h	2,78	3,24		
	kg/h			2,07	2,04
Débit gaz au mini sanitaire	Sm ³ / h	1,04	1,21		
	kg/h			0,77	0,76
Pression gaz au brûleur					
au maxi chauffage	mbar	9,60	12,20	28,00	36,00
au mini chauffage	mbar	1,90	1,90	5,60	7,30
au maxi sanitaire	mbar	9,60	12,20	28,00	36,00
au mini sanitaire	mbar	1,40	1,30	4,40	5,50

2.3.2 Dimensions en mm

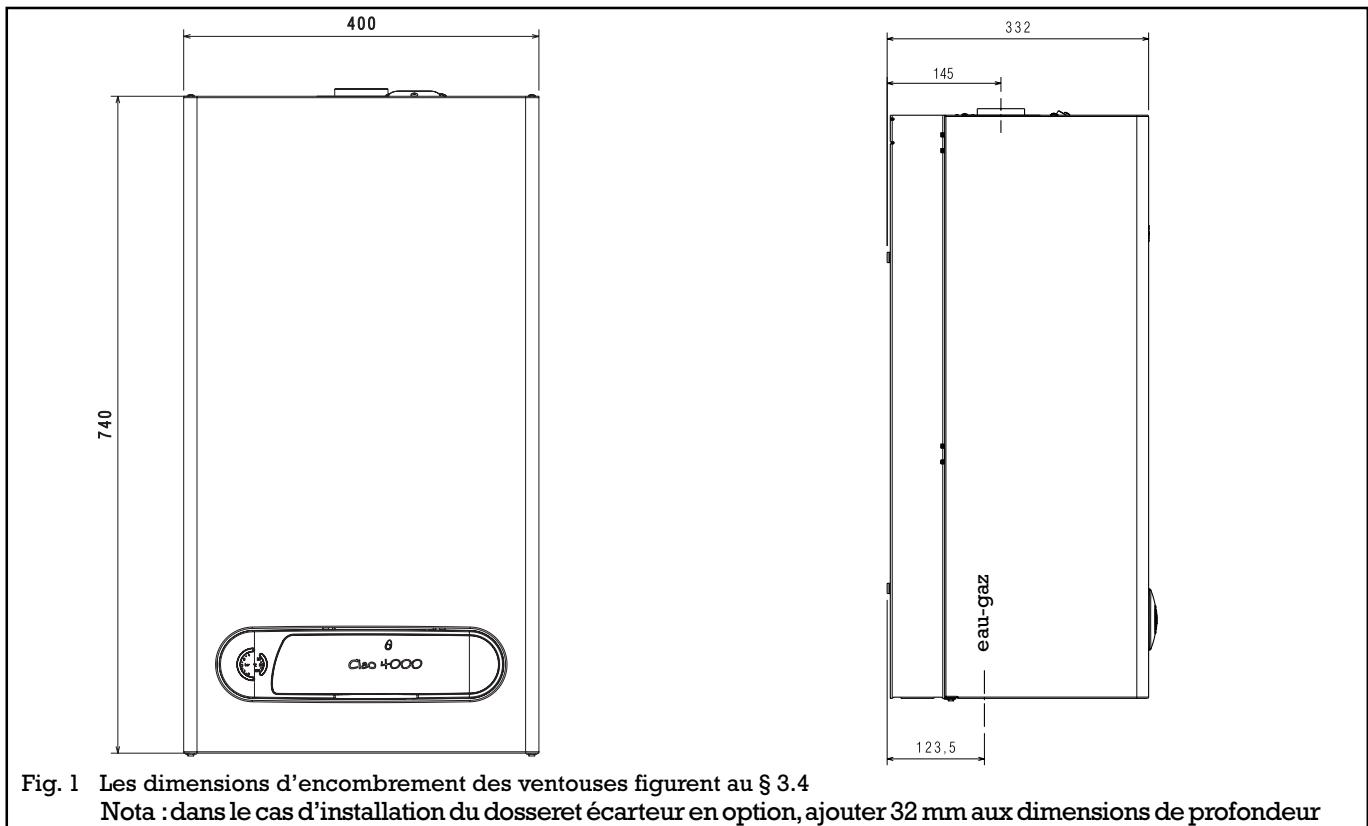


Fig. 1 Les dimensions d'encombrement des ventouses figurent au § 3.4
Nota : dans le cas d'installation du dossier et écarteur en option, ajouter 32 mm aux dimensions de profondeur

2.3.3 Pression disponible à la sortie de la chaudière

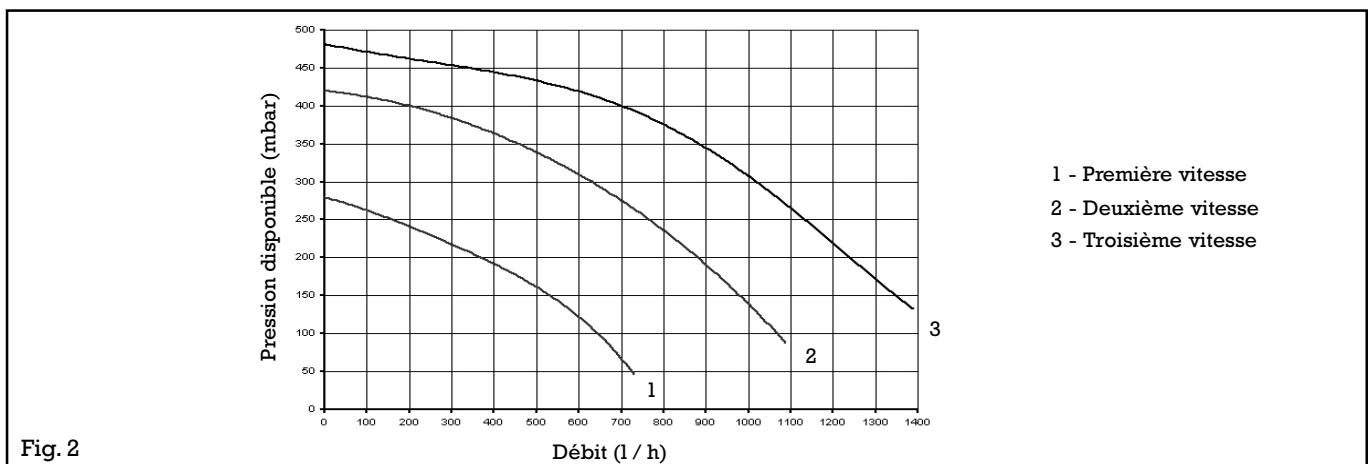


Fig. 2

2.4 DESCRIPTIF DE LA CHAUDIÈRE

2.4.1 Éléments fonctionnels

Légende

- 1 Soupape de sécurité
- 2 Pressostat eau
- 3 Circulateur
- 4 Purgeur automatique
- 5 Électrode d'allumage et d'ionisation
- 6 Brûleur
- 7 Thermostat limite à réarmement manuel ($102 \pm 3^\circ\text{C}$)
- 8 Sonde NTC primaire
- 9 Pressostat fumées
- 10 Bride fumées
- 11 Tube prise de dépression
- 12 Ventilateur
- 13 Échangeur bi-thermique
- 14 Sonde NTC sanitaire
- 15 Vase d'expansion
- 16 Prise de pression
- 17 Transformateur d'allumage
- 18 DéTECTEUR de débit
- 19 Vanne gaz
- 20 Vanne d'arrêt retour chauffage
- 21 Vanne d'arrêt départ chauffage
- 22 Robinet disconnecteur
- 23 Robinet gaz
- 24 Robinet entrée eau froide sanitaire

2.4.2 Tableau de commande

- A Thermomanomètre
- B Réglage de la température sanitaire
- C Sélecteur de fonction
- D Indicateur lumineux
- E Réglage de la température chauffage

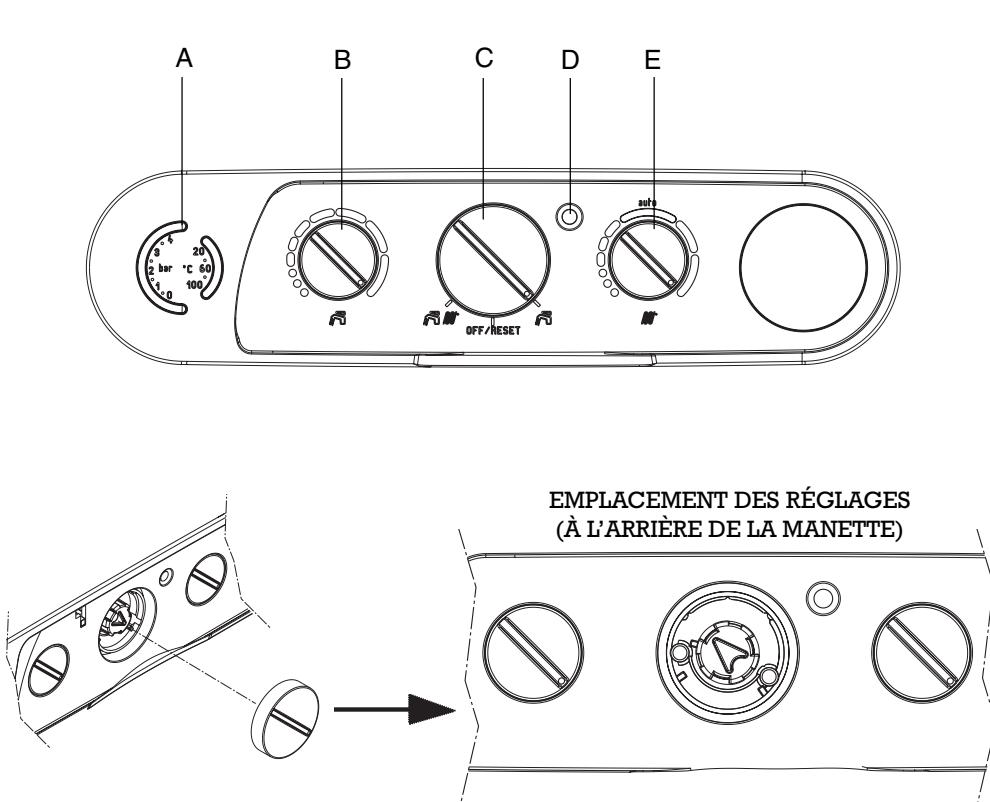
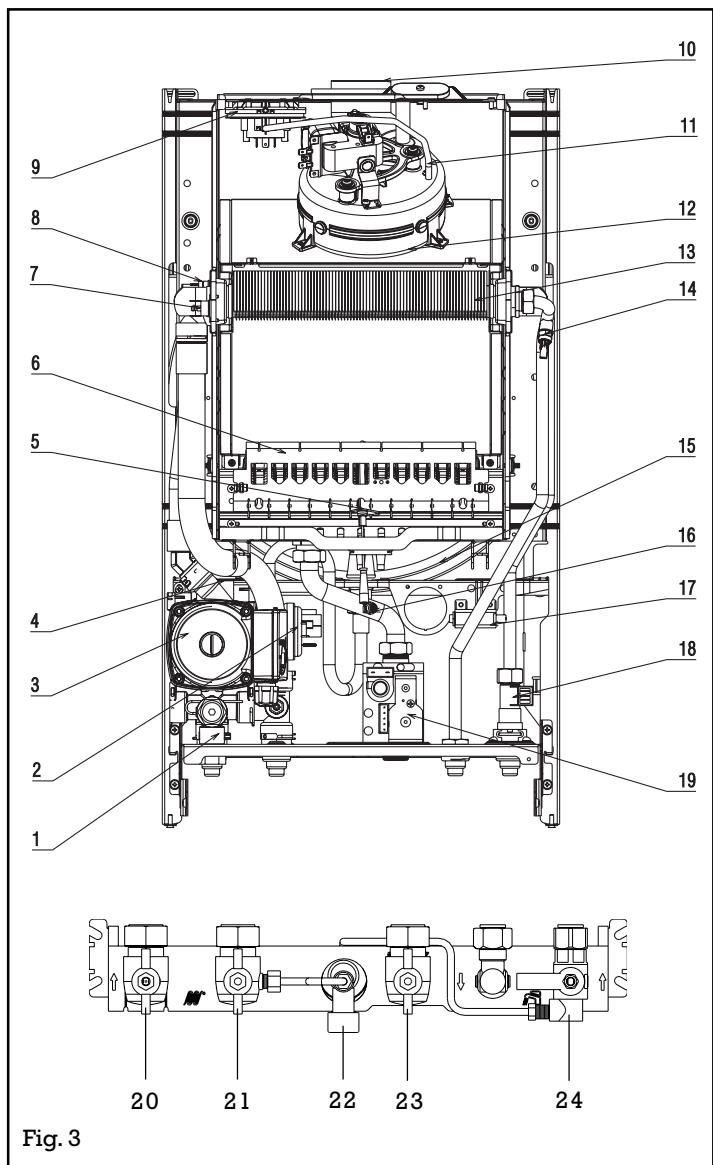


Fig. 4

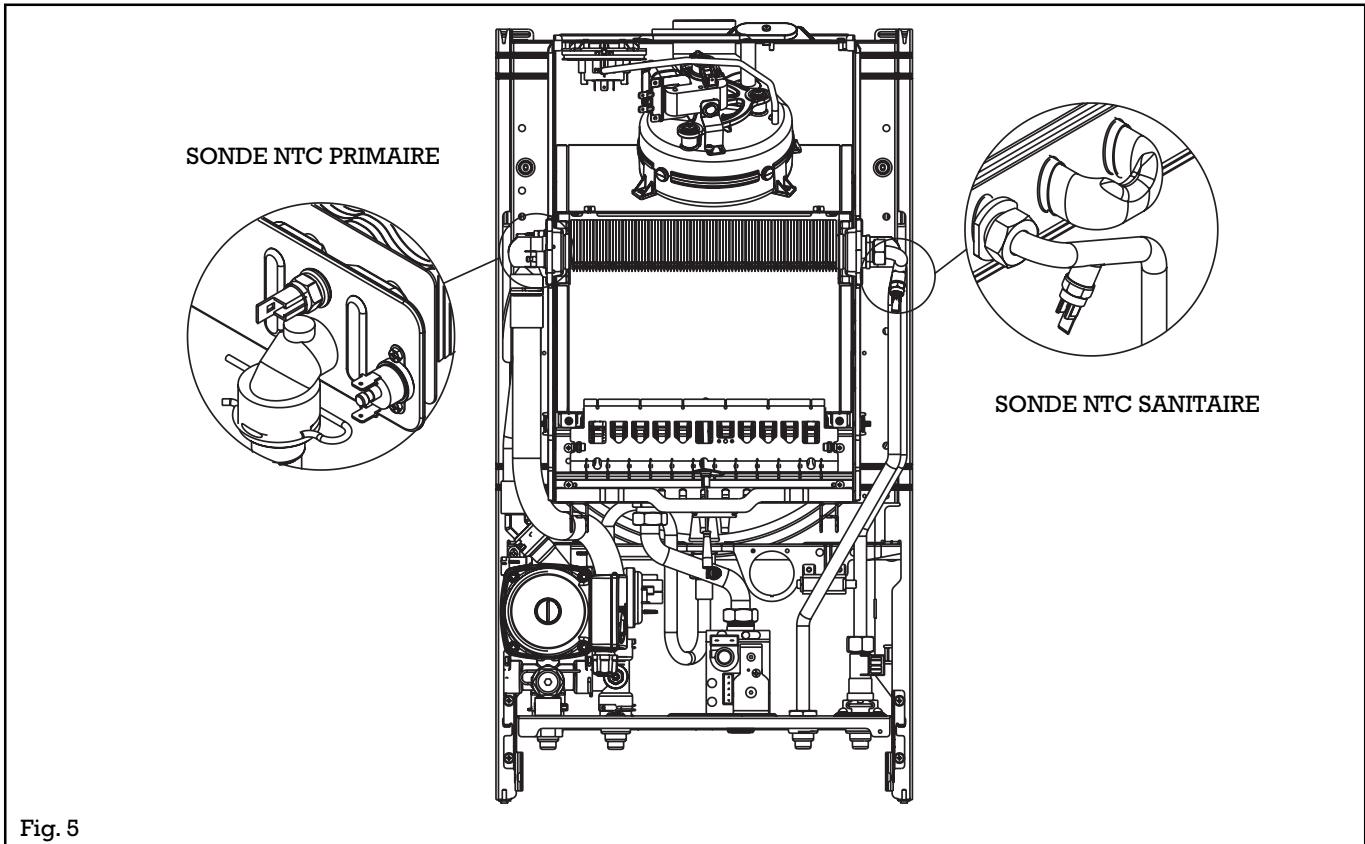


Fig. 5

2.4.3 Circuit hydraulique

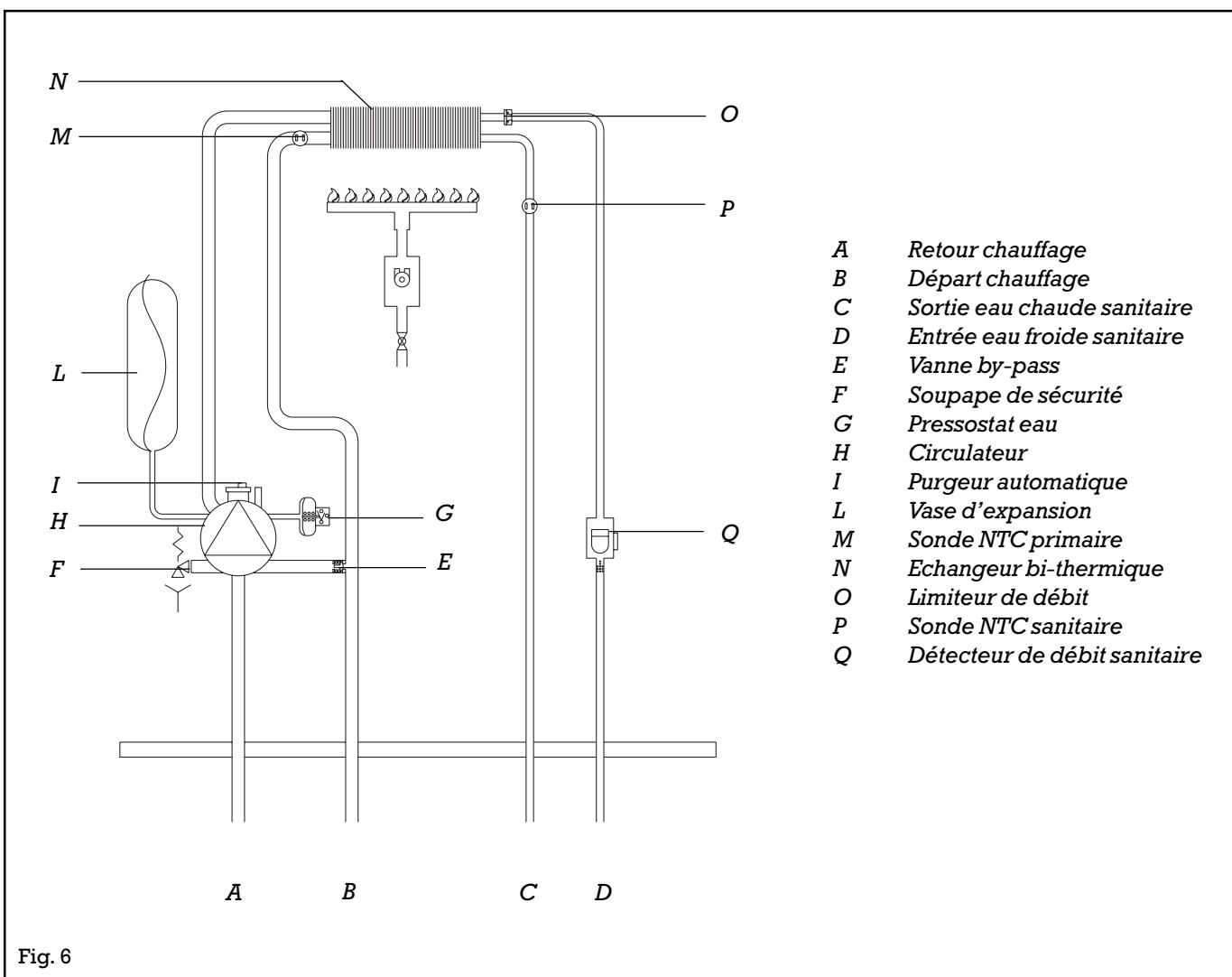


Fig. 6

2.4.4 Description

Chaudière murale étanche du type C assurant le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. Suivant le type d'évacuation des produits de combustion choisi, elle est classifiée dans les catégories C12 (ventouse horizontale), C32 (ventouse verticale) ou C42 (conduit collectif 3CE).

Chaudière entièrement modulante tant en chauffage qu'en sanitaire avec système d'ajustement automatique de la température chaudière suivant les besoins.

L'échangeur bi-thermique assure à la fois le chauffage de l'installation et la production d'eau chaude sanitaire.

Allumage électronique: progressivité d'allumage automatique et contrôle de flamme par ionisation avec électrode unique.

Ajustement automatique de la température chaudière: avec le sélecteur placé sur la zone "AUTO" la température chaudière s'ajuste en fonction de la demande du thermostat d'ambiance. Si le thermostat d'ambiance est toujours en demande (contact fermé) alors que la température de chaudière atteint 55°C, le cycle automatique débute:

- si le thermostat d'ambiance est encore en demande après 20 mn, la température chaudière augmente de 5°C
- si le thermostat d'ambiance est toujours en demande 20 mn plus tard, la température augmentera encore de 5°C
- après 20 autres minutes, la température chaudière redescend à 55°C pour refroidir l'échangeur.

Le cycle automatique prend fin à l'ouverture du contact thermostat d'ambiance.

Ajustement automatique de la puissance maxi chauffage: après allumage du brûleur, la chaudière fonctionnera à une puissance maxi chauffage réduite durant 15 mn. Ensuite, si l'installation demande une puissance moindre, la chaudière modulera, si la demande est plus importante, la chaudière passera au maxi.

Cycle de fonctionnement chauffage: pour éviter des allumages intempestifs et réduire les trains de chaleur, la chaudière s'arrêtera au moins 3 mn entre chaque demande de chauffage et le brûleur démarrera à puissance mini pendant 1,5 mn.

Fonctionnement circulateur chaudière: il s'arrête 30 s après ouverture du contact thermostat d'ambiance ou de la fin de la demande sanitaire. Un dispositif de dégrippage est intégré (30 s toutes les 24 h).

Priorité sanitaire: elle est détectée par le détecteur de débit sanitaire et est réalisée par arrêt du circulateur chaudière et prise en compte de la température de consigne sanitaire.

Fonction survie: dans le cas d'une déficience de la sonde sanitaire, la chaudière continue à fonctionner grâce à la sonde primaire (température fixée à 50°C).

Fonction hors gel chaudière: elle est assurée grâce à la sonde primaire. Si la température chaudière descend à 5°C, le circulateur chaudière et le brûleur fonctionneront jusqu'à ce que la température atteigne 35°C.

3. INSTRUCTION POUR L'INSTALLATEUR

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 2/08/77 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 5/02/99, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les Ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz:

- de modèles distincts (modèle 1, 2, et 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve.
- de modèle 4 après remplacement, en particulier, d'une chaudière par une nouvelle.

3.1 REGLEMENTATIONS ET PRESCRIPTIONS POUR L'IMPLANTATION

CONDITIONS REGLEMENTAIRES D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

• BATIMENTS D'HABITATION

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Arrêté du 2 août 1977 et ses modificatifs: Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances

Norme NF P 45-204: Installations de gaz (DTU 61-1).

Règlement Sanitaire Départemental Type.

Norme NF C15-100: Installations électriques à basse tension - Règles.

• ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

L'installation et l'entretien doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public:

a) Prescriptions générales

Pour tous les appareils

- Articles GZ: Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés
- Articles CH: Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et de production de vapeur et d'eau chaude sanitaire

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...)

• AUTRES TEXTES REGLEMENTAIRES

Norme NF P 51-201: Travaux de fumisterie (DTU 24-1).

Arrêté du 22 octobre 1969: Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982:

Aération des logements.

CONDUITS D'EVACUATION FUMEES ET D'AMENEE D'AIR

Distances réglementaires en type C12: Le conduit d'évacuation doit déboucher directement sur l'extérieur au travers d'un mur. L'orifice de prise d'air et d'évacuation des gaz brûlés doit être placé à 0,40 m au moins de toute baie ouvrante et 0,60 m de tout orifice d'entrée d'air de ventilation. Si l'évacuation s'effectue vers une voie

publique ou privée, il doit déboucher au moins à 1,80 m au-dessus du sol et être protégé de toute intervention extérieure susceptible de nuire à leur fonctionnement normal. Lorsque la voie publique ou privée se situe à une distance suffisante, l'appareil peut déboucher à moins de 1,80 m du sol.

Distances réglementaires en type C 32: Le terminal de toiture doit être placé à 0,40 m au moins de toute baie ouvrante et 0,60 m de tout orifice d'entrée d'air de ventilation.

• LOCAL D'IMPLANTATION

La chaudière doit être installée dans un local approprié conforme à la réglementation en vigueur. L'appareil étant de type étanche, il n'existe aucune précaution particulière concernant la ventilation du local.

L'ambiance du local ne doit pas être humide ; l'humidité étant préjudiciable aux appareillages électriques. Dans le cas d'installation dans une salle de bains ou salle d'eau, se conformer aux règles particulières de sécurité de la norme C 15-100.

Pour permettre les opérations d'entretien et l'accès aux différents éléments internes, il est conseillé de prévoir un espace suffisant tout autour de la chaudière (5 cm).

Pour un emplacement correct de l'appareil, se rappeler que:

- il ne doit pas être placé au dessus d'une cuisinière ou table de cuisson;
- il est interdit de laisser des substances inflammables dans la pièce où la chaudière est installée;
- les parois sensibles à la chaleur (comme par exemple celles en bois) doivent être protégées par une isolation appropriée.

• RACCORDEMENT A L'INSTALLATION

Éventuellement, installer la chaudière sur des plots antivibratiles, ou tout autre matériau résilient, et l'isoler du circuit hydraulique à l'aide de flexibles de 0,5 m afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

Pression disponible à la sortie de la chaudière: le dimensionnement des tuyauteries de l'installation de chauffage doit être calculé suivant la pression disponible. La chaudière fonctionnera correctement si la circulation de l'eau à l'intérieur de l'échangeur est suffisante. Dans ce but, la chaudière est équipée d'un by-pass automatique qui permet d'obtenir un débit d'eau correct dans l'échangeur. Toutefois, dans le cas d'une installation avec vannes thermostatiques ne permettant pas un débit de 600 l/h, nous recommandons l'installation d'une soupape différentielle complémentaire (ou d'un bypass) suffisamment éloignée de la chaudière pour obtenir un débit suffisant.

Précautions contre la corrosion: des phénomènes de corrosion peuvent se produire si les matériaux de l'installation sont de natures différentes. Dans ce cas, il est souhaitable d'utiliser un inhibiteur de corrosion dans les proportions indiquées par son fabricant. D'autre part, il est nécessaire de s'assurer que l'eau traitée ne devienne agressive.

Important: avant de procéder à l'installation de l'appareil, nous conseillons de rincer soigneusement toutes les tuyauteries de l'installation, afin d'en éliminer tous les résidus éventuels qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de la chaudière. Ne pas utiliser de solvant ou d'hydrocarbure aromatique (essence, pétrole, etc...). Dans le cas d'une installation ancienne, prévoir sur le retour et au point bas un pot de décantation de capacité suffisante et muni d'une vidange, afin de recueillir et évacuer les impuretés (particules et calamine). Ajouter à l'eau un

produit alcalin et un dispersant. Un filtre peut également être installé près de la chaudière.

Equipement: le vase d'expansion de 8 litres et la soupape de sécurité sont incorporés dans la chaudière. Il est nécessaire de raccorder la soupape à l'égout pour décharge lors de surpression et pour vidange de l'appareil. Prévoir un robinet de vidange au point le plus bas de l'installation.

Le disconnecteur est également intégré dans la chaudière et doit être raccordé à une canalisation d'eau usée.

Circuit sanitaire: il n'est pas indispensable d'installer un groupe de sécurité taré à 6 bars sur l'arrivée d'eau froide. Toutefois, la pression ne doit pas excéder 6 bars.

En cas de doute, installer un réducteur de pression.

Dans les régions où l'eau sanitaire est calcaire (supérieur à 28°F), il est conseillé d'installer un appareil anti-tartre sur l'arrivée d'eau froide afin de réduire les nettoyages de l'échangeur bi-thermique.

3.2 MONTAGE DE LA PLATINE DE PRÉRACCORDEMENT

Fixer solidement la platine de pré raccordement sur une paroi résistante (pas de cloison légère) en utilisant le gabarit de montage fourni. Vérifier son niveau.

Dimensions des raccordements:

A retour chauffage	3/4" – CU Ø 18 avec emboîtement Ø 22
B départ chauffage	3/4" – CU Ø 18 avec emboîtement Ø 22
C raccordement gaz	3/4" – CU Ø 18 avec emboîtement Ø 22
D sortie eau chaude sanitaire	1/2" – CU Ø 12 avec emboîtement Ø 14
E entrée eau froide sanitaire	1/2" – CU Ø 12 avec emboîtement Ø 14

Dans le cas d'une installation classique avec ventouse horizontale Ø 60-100 vers l'arrière, le trou pour passage des conduits peut être réalisé de suite à l'aide du gabarit. La chaudière peut ensuite être accrochée lorsque tous les raccordements ont été effectués. Il est nécessaire de raccorder la soupape de sécurité à l'égout via un collecteur approprié pour décharge lors de surpression et pour vidange de l'appareil. Prévoir un robinet de vidange au point le plus bas de l'installation. **Le constructeur de l'appareil n'est pas tenu responsable des dommages éventuels causés par le déclenchement de la soupape.**

Le disconnecteur doit également être raccordé à une canalisation d'eau usée.

3.3 RACCORDEMENT DE L'ALIMENTATION GAZ

Le raccordement de l'appareil sur le réseau de distribution gaz doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur (Norme NF P 45-204).

La chaudière est livrée d'usine pour fonctionnement aux gaz naturels. Le diamètre de la tuyauterie sera calculé en fonction des débits et de la pression du réseau. S'assurer de la propreté de la tuyauterie.

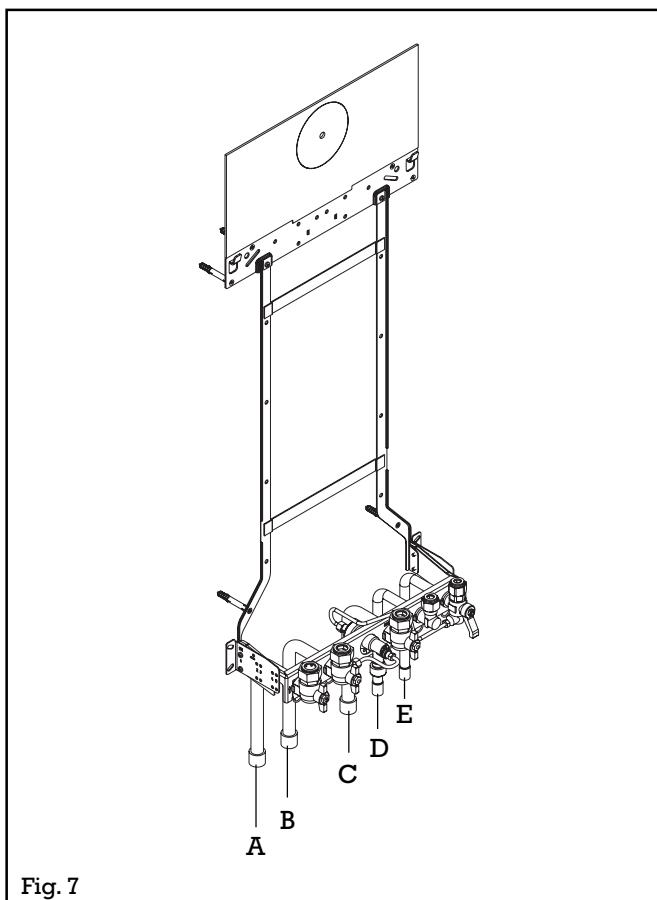


Fig. 7

3.4 MONTAGE DES DIFFÉRENTS TYPES DE VENTOUSE

La chaudière doit obligatoirement être raccordée:

- soit au dispositif horizontal d'amenée d'air combustible et d'évacuation des produits de combustion type C12;
- soit au dispositif vertical d'amenée d'air combustible et d'évacuation des produits de combustion type C32;
- soit au conduit collectif 3 CE type C42.

Il est interdit de mettre en marche la chaudière sans les conduits ci-dessus.

Quelque soit le type de ventouse choisi, il est impératif:

- que les conduits et le terminal soient de fourniture ATLANTIC FRANCO BELGE ou des fournisseurs compatibles en Ø 80-125 (se référer au § 2.3.1 "Données techniques");
- de respecter les longueurs maximales autorisées indiquées au § 2.3.1. La perte de charge de tout coude supplémentaire doit être déduite de ces longueurs maxis;
- de mettre en place une bride fumées adaptée (fig.9) selon la longueur des conduits utilisés;
- que les circuits d'entrée d'air et de sortie soient parfaitement étanches.

Ventouse concentrique horizontale Ø 60-100:

Le colis ventouse (fig. 8) comprend:

- un tube d'évacuation des gaz brûlés de Ø 60 mm pourvu d'un terminal;
- un tube d'amenée d'air de Ø 100 mm;
- 2 colerettes caoutchouc;
- un ensemble coudé avec joints d'étanchéité pour montage sur chaudière.

Montage:

- selon la longueur de ventouse à installer, mettre en place sur le départ fumées de la chaudière la bride fumées (A, fig.9) correspondante suivant le tableau (fig. 10) et s'assurer que les caches (B) sont bien en place
- déterminer l'emplacement de la sortie ventouse par rapport à la chaudière
- percer un trou de diamètre 105 mm dans le mur avec une pente de 1% vers l'extérieur. Dans le cas où le terminal ventouse ne peut pas être accessible de l'extérieur, percer un trou de diamètre 120 mm avec pente afin de pouvoir passer par l'intérieur la colerette caoutchouc extérieure;
- préparer les tubes en les coupant à la longueur appropriée au type d'installation. L'étanchéité entre le conduit fumées et le coude est réalisée par emboîtement (joint à lèvres), celle du conduit d'air par collier d'étanchéité;
- placer le tube d'amenée d'air puis introduire le tube fumées jusqu'à l'arrêt placé à l'extrémité de la gaine. Le tube fumées doit dépasser d'environ 7 mm du tube d'air;
- placer la colerette caoutchouc intérieure;
- emboîter l'ensemble coudé sur le tube fumées et utiliser le collier d'étanchéité pour le tube d'amenée d'air;
- introduire les tubes avec le coude dans le trou du mur et relier l'ensemble sur la chaudière en utilisant les colliers d'étanchéité;
- monter la colerette caoutchouc extérieure et sceller l'ensemble ventouse dans le mur.

Fig. 8

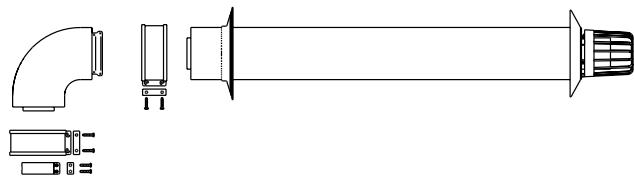
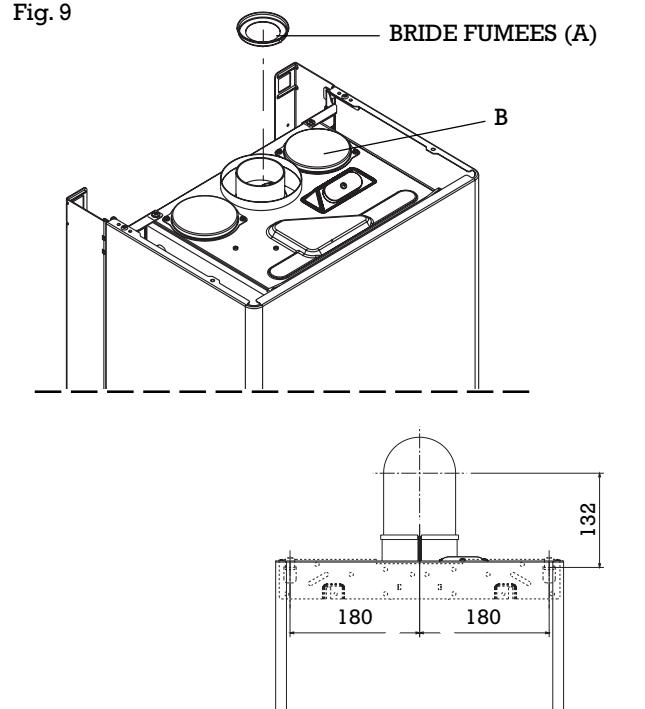


Fig. 9



longueur conduits (m)	bride fumées	perte de charge 45°	90°
jusqu'à 0,85	Ø 42	0,5	0,85
de 0,85 à 2	Ø 44 (*)		
de 2 à 3	Ø 46		
de 3 à 4,25	non installée		

Fig. 10 - pour conduits concentriques Ø 60-100
(*) montée d'usine sur la chaudière

Ventouse concentrique horizontale C12 et verticale C32 Ø 80-125:

Le colis ventouse comprend uniquement l'adaptateur chaudière. Hauteur hors tout par rapport au-dessus de la chaudière = 120 mm.

Montage:

- selon la longueur de ventouse à installer, mettre en place sur le départ fumées de la chaudière la bride fumées (A, fig.9) correspondante suivant le tableau (fig. 11) et s'assurer que les caches (B) sont bien en place
- monter l'adaptateur sur les 2 tubes en utilisant les colliers d'étanchéité;
- raccorder le raccord fileté de l'adaptateur à l'égout via un siphon pour évacuation des condensats éventuels;
- les différentes pièces constitutives ATLANTIC FRANCO BELGE, UBBINK ou POUJOULAT s'empoîtent entre elles et dans l'adaptateur sans nécessiter d'outils. Il est uniquement nécessaire d'adapter la longueur des conduits: de préférence utiliser des rallonges de grandes longueurs pour limiter le nombre de jonctions.

Se référer aux instructions du fournisseur.

longueur conduits (m) (sans couduits)	bride fumées Ø 44	perte de charge	
		45°	90°
C12 jusqu'à 4,20	installée	0,5 m	0,90 m
C12 de 4,20 à 9,50	non installée		
C32 jusqu'à 4,20	installée		
C32 de 4,20 à 11,30	non installée		

Fig. 11 - pour conduits concentriques Ø 80-125

3.5 BRANCHEMENTS ELECTRIQUES

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur (NF C15-100).

Les appareils sont conformes à la norme EN 60335-1. Alimentation électrique: tension 230 V - 50 Hz, terre < 30 ohms.

ATTENTION: RESPECTER LA POLARITE PHASE NEUTRE LORS DU BRANCHEMENT.

Prévoir une coupure bipolaire, ayant une ouverture de contact d'au moins 3 mm, à l'extérieur de la chaudière. Le raccordement à une prise de terre sûre est obligatoire, conformément à la norme en vigueur.

- ⚠ Il est absolument interdit d'utiliser les tuyaux d'eau comme mise à terre des appareils électriques.
- ⚠ Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts causés par l'absence de mise à terre de l'installation.

Dans le cas d'un remplacement du câble d'alimentation, utilisez un câble du type HAR H05V2V2-F, 3 x 0,75 mm², ayant un diamètre extérieur maximum de 7 mm.

Accès au bornier de connexions électriques de la chaudière:

- retirer l'habillage de la chaudière (3 vis placées dessous)
- basculer le tableau de commande vers le bas
- retirer le petit couvercle du capot de protection électrique (tirer le clip vers l'avant) (fig.12)
- insérer le câble du thermostat d'ambiance éventuel dans le serre câble prévu; pour faciliter la mise en place, les borniers se déclipsent de leur logement
- procéder au branchement électrique comme indiqué fig.14-15.

Ventouse Ø 60-100 pour conduit collectif 3 CE:

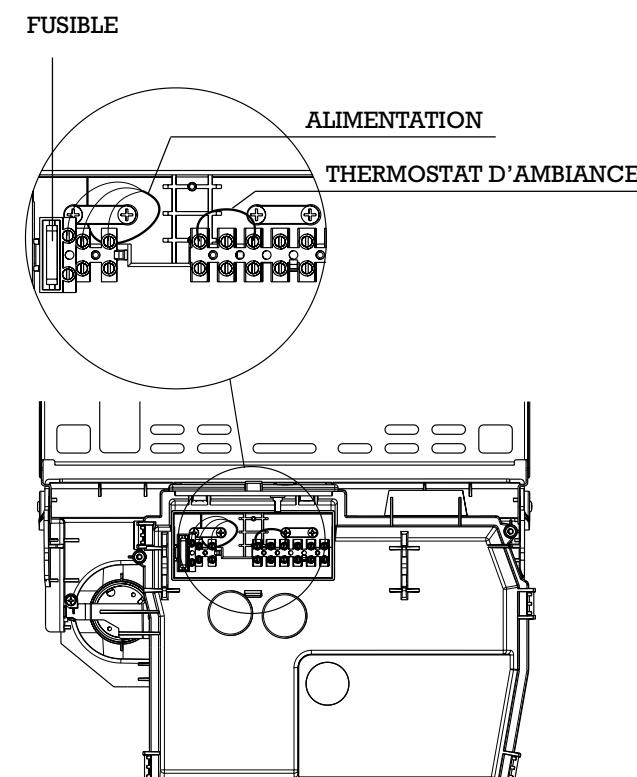
Le colis ventouse comprend:

- un tube d'évacuation des gaz brûlés de Ø 60 mm;
- un tube d'amenée d'air de Ø 100 mm;
- un adaptateur pour raccordement sur conduit de liaison du conduit collectif 3CE;
- un ensemble coudé avec joints d'étanchéité pour montage sur chaudière.

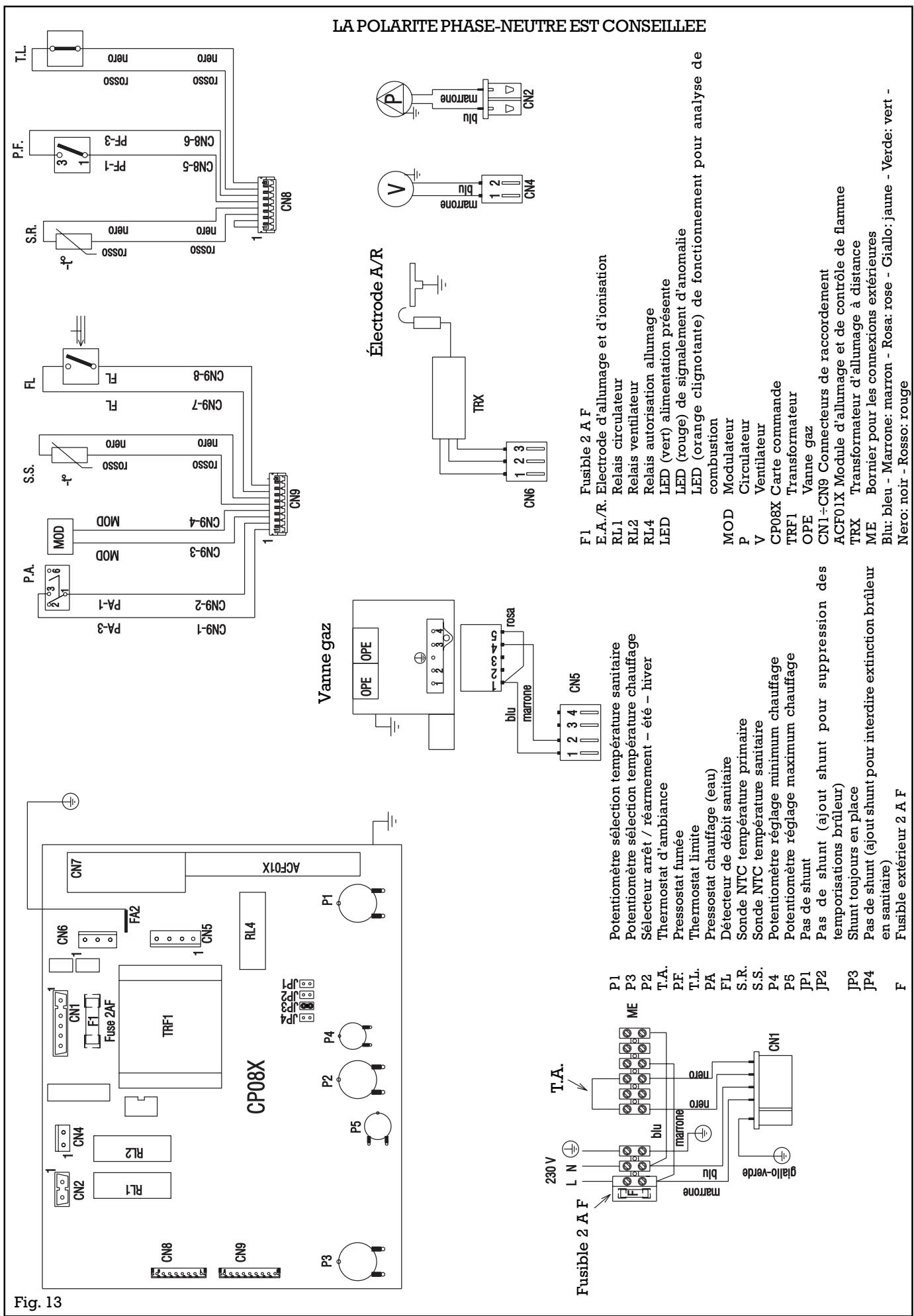
Montage:

- selon la longueur de ventouse à installer, mettre en place sur le départ fumées de la chaudière la bride fumées (A, fig.9) correspondante suivant le tableau (fig. 10) et s'assurer que les caches (B) sont bien en place
- déterminer l'emplacement de la chaudière par rapport au conduit de liaison 3CE;
- préparer les tubes en les coupant à la longueur appropriée au type d'installation. La distance la plus courte est le coude directement dans l'adaptateur;
- emboîter l'adaptateur dans le conduit de liaison en attente. Emboîter dans l'adaptateur les 2 tubes (le tube fumées doit dépasser d'environ 7 mm du tube d'air);
- s'assurer de la bonne étanchéité des joints à lèvres;
- emboîter l'ensemble coudé sur le tube fumées et utiliser le collier d'étanchéité pour le tube d'amenée d'air;
- relier le tout sur la chaudière en utilisant les colliers d'étanchéité.

Fig. 12



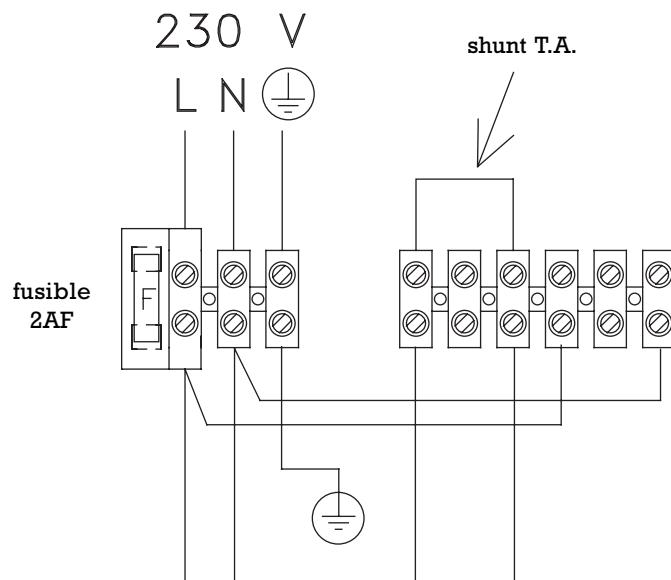
CABLAGE ELECTRIQUE



BRANCHEMENT THERMOSTAT D'AMBIANCE

Fig. 14

Branchements normal



Brancher le thermostat d'ambiance de la façon indiquée sur le schéma après avoir ôté le cavalier du bornier à 6 pôles. Les contacts du thermostat d'ambiance doivent être dimensionnés pour $V = 230$ Volt

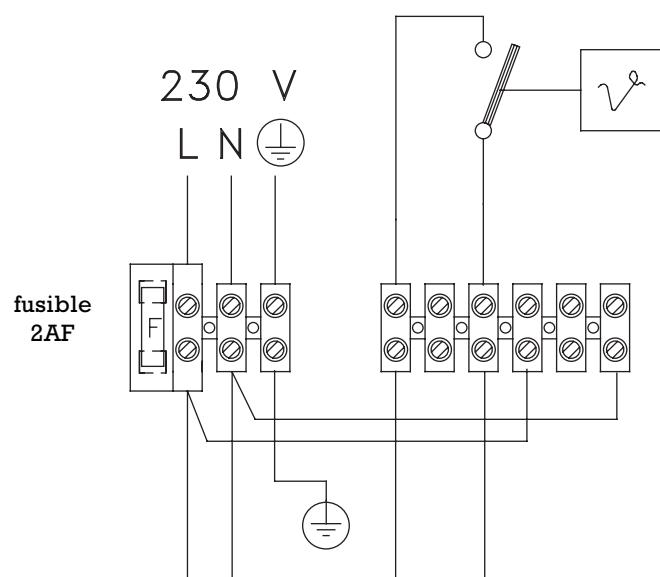


Fig. 15

3.6 VERIFICATIONS ET MISE EN ROUTE

3.6.1 Remplissage de l'installation

Cette opération doit être exécutée lorsque l'appareil est froid. S'assurer au préalable que l'installation ait été rincée minutieusement:

- placer le sélecteur de fonction sur la position OFF/RESET (arrêt) (fig.16)
- placer le robinet d'arrivée d'eau froide (L) sur la position "remplissage" (fig.17)
- fermer la vanne d'arrêt départ (N) (manette à l'horizontale) et laisser la vanne d'arrêt retour (M) ouverte (manette à la verticale)
- ouvrir le robinet du disconnecteur (P) en le tournant en sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la pression indiquée par le thermomanomètre atteigne 0,5 à 1,5 bar
- fermer le robinet du disconnecteur et replacer la vanne d'arrêt départ et le robinet d'arrivée d'eau froide en position "ouvert".

3.6.2 Vidange de l'installation (fig. 18)

Vidange circuit chauffage

- Éteindre la chaudière
- connecter le petit tube en plastique à la petite vanne de vidange (A)
- dévisser légèrement la petite vanne de vidange (A) (clé plate de 11 à glisser par le dessous), l'eau s'écoulera par le petit tube plastique
- vidanger les points les plus bas de l'installation.

Vidange du circuit sanitaire

Chaque fois qu'il y a risque de gel le circuit sanitaire doit être vidangé en procédant de la façon suivante:

- éteindre la chaudière
- fermer le robinet d'alimentation général de l'eau
- laisser le robinet d'entrée d'eau froide de la chaudière (B) en position "ouvert" (manette vers le haut)
- ouvrir tous les robinets d'eau chaude et froide
- vidanger aux points les plus bas de l'installation sanitaire.

3.6.3 Vérifications préliminaires

Le premier allumage doit être effectué par un professionnel qualifié.

Avant la mise en marche de la chaudière, vérifier:

- que la chaudière est bien réglée pour le type de gaz distribué sinon se reporter au § 3.8 "Changement de gaz"
- que les distances minimales pour l'entretien normal sont préservées dans le cas où la chaudière est placée dans ou entre des meubles
- que les raccords du circuit gaz sont bien serrés. Ouvrir le robinet gaz, purger les canalisations et vérifier l'étanchéité en amont du bloc gaz
- que la pression gaz au réseau est correcte:
gaz de Lacq G20 - 20 mbar
gaz Groningue G25 - 25 mbar
gaz Propane G31 - 37 mbar
gaz Butane G30 - 28/30 mbar
- que le circuit d'alimentation en combustible est correctement dimensionné pour le débit nécessaire à la chaudière et qu'il est équipé de tous les dispositifs de sécurité et contrôle requis par les normes en vigueur
- que la chaudière est bien alimentée électriquement sous 230 V et que le thermostat d'ambiance éventuel est correctement branché sur le bornier de raccordement.

Procéder à la mise en route (voir les instructions pour l'utilisateur).

Fig. 16

POSITION ARRÊT

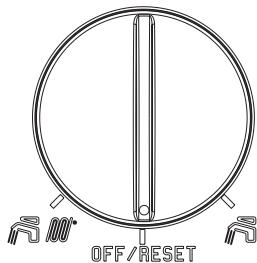
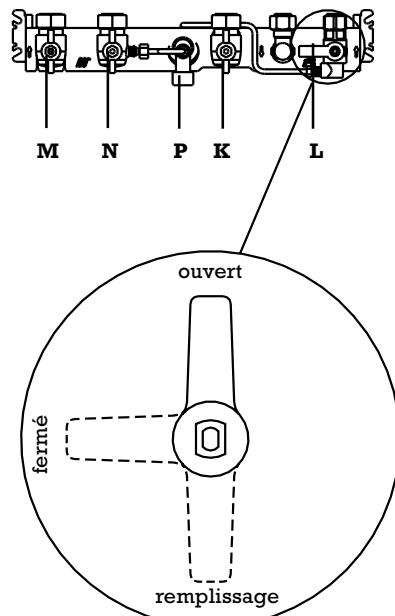


Fig. 17



K Robinet gaz

L Robinet arrivée eau froide

M Vanne d'arrêt retour installation

N Vanne d'arrêt départ installation

P Robinet disconnecteur

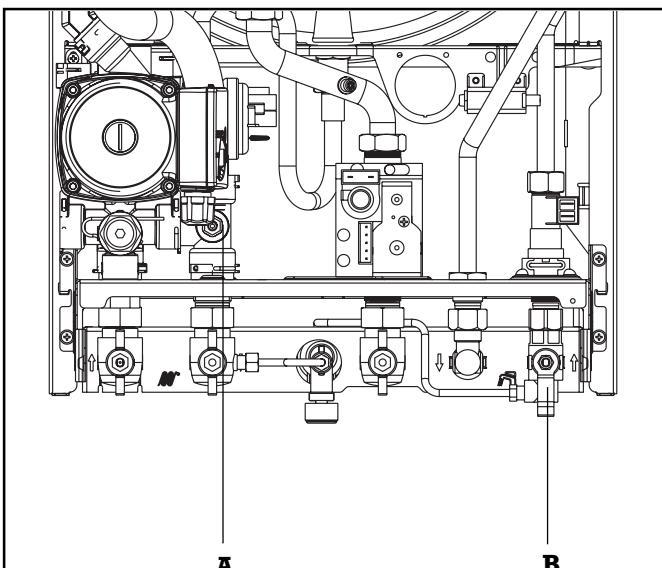


Fig. 18

3.6.4 Tests de fonctionnement

- Contrôle de la pression au brûleur:

- vérifier les pressions sur la prise de pression placée sur la tuyauterie gaz entre le bloc gaz et le brûleur:
- pression au maxi en créant une demande sanitaire, sélecteur de température sanitaire du tableau de commande au maximum
- pression au mini en déconnectant un fil de la bobine de modulation

- Contrôle de la régulation chauffage:

créer une demande chauffage et actionner le sélecteur de température d'eau chauffage du tableau de commande pour vérifier l'enclenchement et la coupure de la sonde primaire.

- Contrôle de la priorité sanitaire:

ouvrir un robinet d'eau chaude sanitaire, sélecteur de température sanitaire du tableau de commande au maximum, et s'assurer que le brûleur s'allume et que la température de l'eau s'élève rapidement.

- Contrôle de la sécurité brûleur:

fermer la vanne d'alimentation gaz. Le brûleur doit s'arrêter. Après une nouvelle tentative d'allumage, le système doit se bloquer en sécurité (led rouge).

Ouvrir de nouveau la vanne et vérifier qu'il n'y a pas de débit de gaz au brûleur.

Pour redémarrer la chaudière, placer le sélecteur de fonction sur off-reset, attendre 5 à 6 secondes puis le mettre sur la position désirée: été ou hiver.

3.6.5 Vérification des paramètres de combustion

Pour effectuer l'analyse de la combustion effectuer les opérations suivantes:

- enlever le bouton central en la tirant vers l'extérieur (fig. 19)
- tourner le bouton (C) dans le sens des aiguilles jusqu'à atteindre la fin de course, fonction "analyse combustion".

La led devient jaune clignotant.

A partir de ce moment la chaudière fonctionne à la puissance maximum et l'analyse de la combustion peut être effectuée à partir des prises placées sur le caisson d'air (fig.20). La première prise est reliée au circuit d'amenée d'air et permet de déceler d'éventuelles infiltrations de produits de combustion; la deuxième est reliée directement au circuit des fumées et est utilisée pour relever les paramètres de combustion.

! La sonde pour l'analyse des fumées doit être bien insérée.

La fonction analyse combustion se désactive automatiquement après 15 minutes et la chaudière commence à moduler de nouveau.

Lorsque les contrôles sont terminés, replacer le bouton (C) dans sa position initiale et le sélecteur de fonction en position arrêt puis sur la position désirée selon la saison.

IMPORTANT

Même pendant la phase d'analyse de la combustion, la fonction qui éteint la chaudière lorsque la température de l'eau atteind la limite maximum d'environ 90°C reste active.

Fig. 19

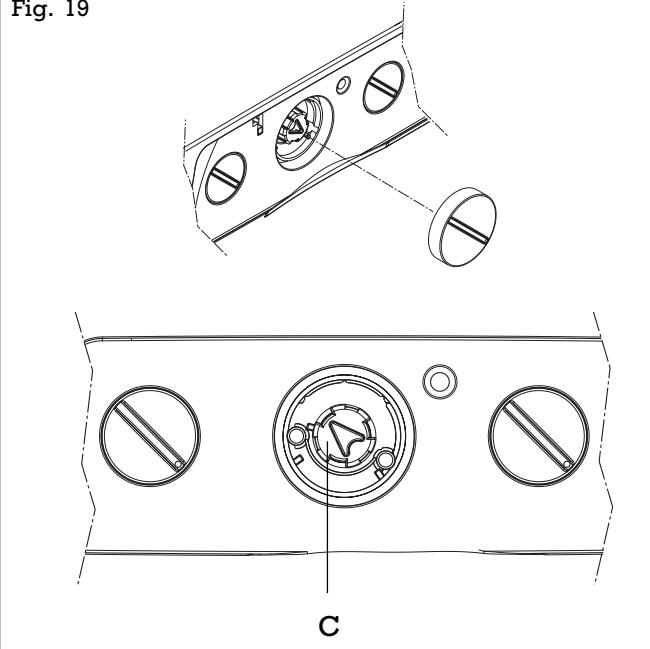
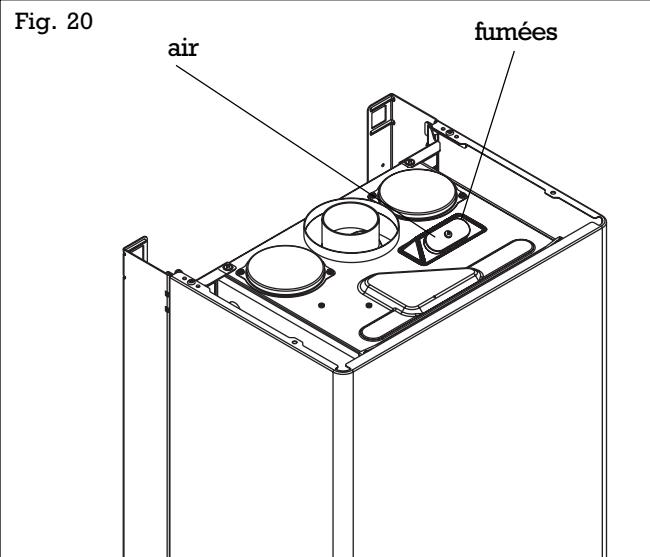


Fig. 20



3.7 RÉGLAGES VANNE GAZ ET MINI CHAUFFAGE

La chaudière est réglée en usine par le fabricant. Dans le cas d'un remplacement de la vanne gaz ou lors d'un changement de gaz, il est nécessaire d'effectuer de nouveaux réglages.

⚠️ Les réglages des puissances maximum et minimum sanitaire ainsi que minimum chauffage doivent être effectués dans l'ordre indiqué et exclusivement par un professionnel qualifié.

Vérifier au préalable que la pression d'alimentation gaz est correcte.

- Retirer l'habillage de la chaudière (3 vis - fig. 21)
- Pivoter le tableau de commande vers l'avant
- Raccorder un manomètre à la prise de pression placée entre la vanne gaz et le brûleur (fig.22)
- Débrancher le tube de compensation de la vanne gaz (fig.23)

Réglage de la pression maxi au brûleur:

- placer le sélecteur de fonction sur été (fig.22a) et le sélecteur sanitaire au maxi
- créer une demande sanitaire (robinet d'eau chaude ouvert)
- retirer le capuchon plastique de la bobine de modulation de la vanne gaz (fig.23) et agir à l'aide d'une clé de 10 sur l'écrou de réglage de la puissance maxi jusqu'à obtention de la pression maxi nécessaire (se référer au tableau de la page 5).

Réglage de la pression mini au brûleur:

- débrancher électriquement la bobine de modulation (fiche faston) et agir sur la vis rouge jusqu'à obtention de la pression mini nécessaire
- sceller les différents réglages avec du vernis
- rebrancher la bobine et le capuchon.

Fermer le robinet d'eau chaude.

Réglage de la puissance mini chauffage:

- placer le sélecteur chauffage au maxi et le sélecteur de fonction sur hiver
- retirer la manette du sélecteur de fonction pour accéder aux réglages : la manette (C - fig.24) doit donc être sur la position hiver
- à l'aide d'un petit tournevis plat, tourner à fond dans le sens des aiguilles d'une montre le potentiomètre P5 (B - fig.24), position minimum
- faire une demande chauffage à l'aide du thermostat d'ambiance
- le brûleur s'allumera puis fonctionnera 30 secondes au minimum: vérifier alors la pression mini chauffage au manomètre (se référer au tableau de la page 5) et la régler si nécessaire en agissant sur le potentiomètre P4 (A - fig.24)
- replacer le potentiomètre P5 (B - fig.24) en position maximum: à fond en sens inverse des aiguilles d'une montre.

Remettre en place la manette du sélecteur de fonction et le tube de compensation de la vanne gaz. Débrancher le manomètre.

Remonter l'habillage chaudière.

Replacer les différents sélecteurs du tableau de commande dans la position désirée.

Fig. 21

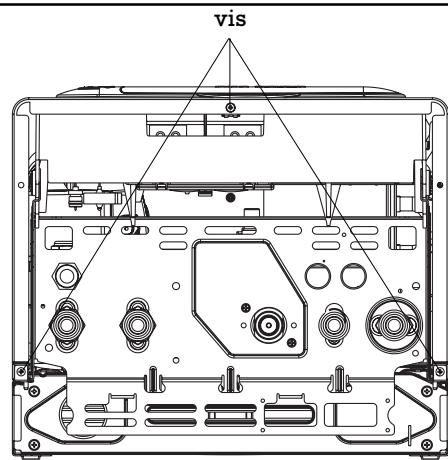


Fig. 22

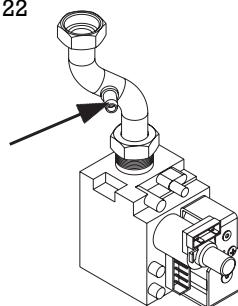


Fig. 22a

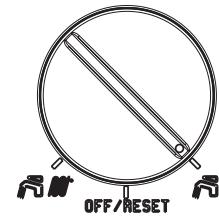


Fig. 23

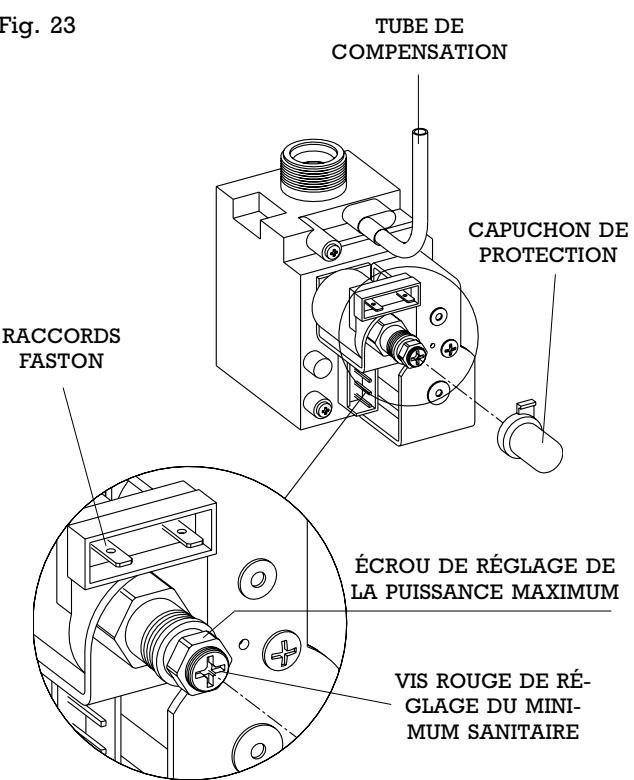
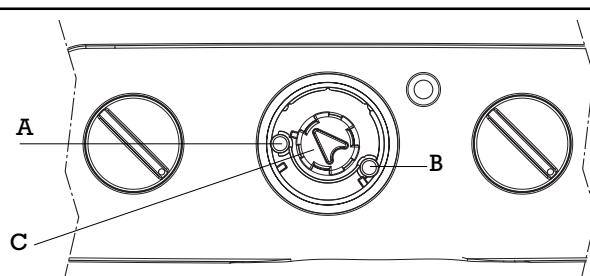
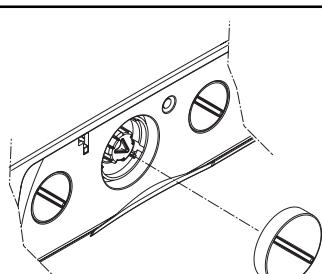


Fig. 24



3.8 CHANGEMENT DE GAZ

La chaudière est livrée d'usine pour fonctionner aux gaz naturels.

La transformation de la chaudière pour le passage des gaz de la deuxième famille aux gaz de la troisième famille (butane, propane) s'effectue par changement des injecteurs brûleur, suppression du diaphragme, ajout du déflecteur brûleur, réglage des pressions gaz au brûleur (maxi et mini), scellage de ces réglages avec du vernis, réglage de la puissance mini chauffage et apposition de l'étiquette de réglage de gaz.

Inversement, la transformation de la chaudière pour le passage des gaz de la troisième famille (butane, propane) aux gaz naturels s'effectue par changement des injecteurs brûleur, ajout du diaphragme, suppression du déflecteur brûleur, réglage des pressions gaz au brûleur (maxi et mini), scellage de ces réglages avec du vernis, réglage de la puissance mini chauffage et apposition de l'étiquette de réglage de gaz.

Cette opération doit être exécutée par un professionnel qualifié.

Mise en place des sets de conversion:

- s'assurer que le robinet d'arrêt gaz est fermé et couper l'alimentation électrique de la chaudière
- déposer l'habillage (3 vis - fig.21) et les 2 faces avant de la chambre de combustion (fig.25)
- déconnecter le câble de l'électrode
- ôter le passe-câble situé en partie basse du caisson d'air
- déposer le brûleur (4 vis) en laissant l'électrode en place
- remplacer les injecteurs en place par ceux fournis avec le set (clé de 7) et changer leur joint (fig.26)
- fixer le déflecteur brûleur (fig.26) approprié à l'aide des vis fournies dans le cas d'une transformation au GPL, le retirer dans le cas d'une transformation aux gaz naturels
- démonter la tuyauterie gaz au niveau de la vanne gaz et retirer le diaphragme placé à la sortie de celle-ci dans le cas d'une transformation au GPL (fig.27). Mettre en place le diaphragme fourni avec le set dans le cas d'une transformation aux gaz naturels
- procéder à la remise en place des différentes pièces précédemment démontées (respecter l'ordre inverse)
- coller la nouvelle étiquette de réglage gaz fourni avec le set à la place de celle en place sur la chaudière
- brancher électriquement la chaudière et ouvrir le robinet gaz.

Réglages des pressions brûleur et de la puissance mini chauffage:

- se référer au tableau de la page 5 pour connaître les différentes pressions se rapportant au gaz utilisé
- suivre la procédure de réglage du paragraphe 3.7.

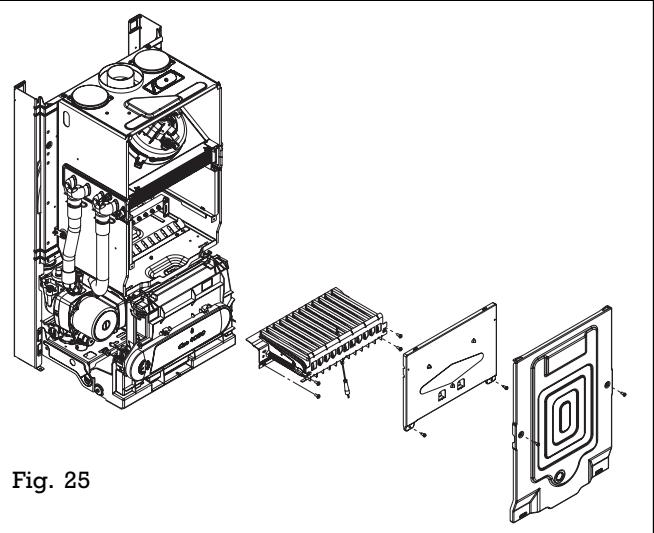


Fig. 25

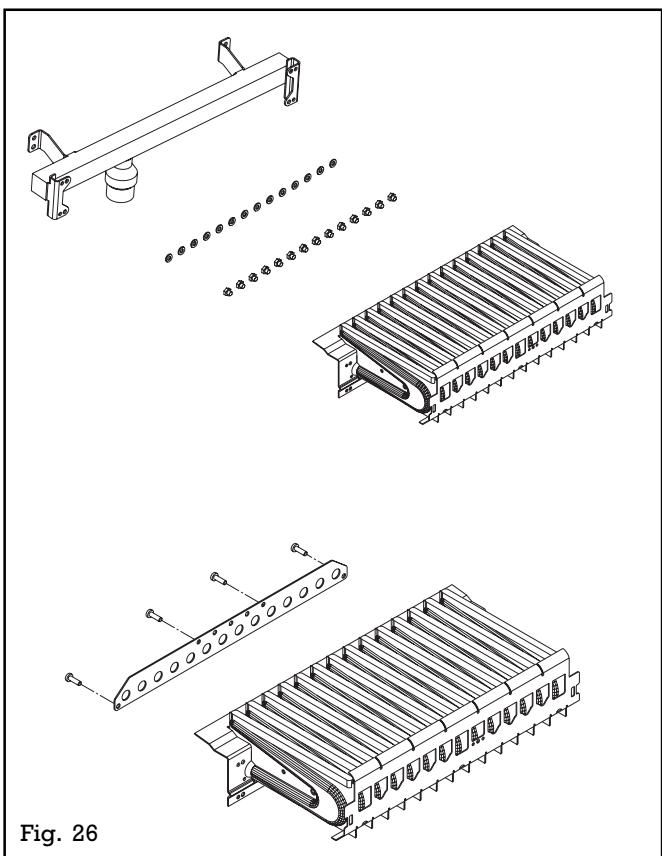


Fig. 26

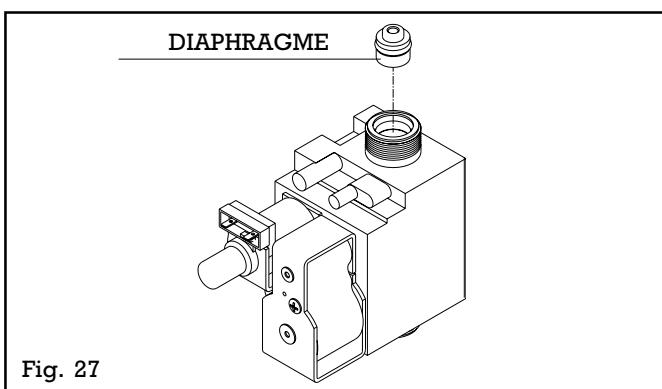


Fig. 27

3.9 MAINTENANCE

L'entretien de la chaudière et du circuit d'évacuation des fumées doivent être effectués au moins une fois par an afin de maintenir son bon rendement. L'étanchéité du circuit hydraulique et le bon état du circuit électrique doivent être contrôlés régulièrement.

Toutes les opérations d'entretien sont clairement détaillées dans la notice de maintenance strictement réservée aux professionnels de la maintenance.

IMPORTANT: avant d'entreprendre toute opération de nettoyage ou d'entretien, débrancher électriquement l'appareil, fermer le robinet d'alimentation gaz et fermer le robinet d'eau froide sanitaire.

Ne jamais exécuter le nettoyage de l'appareil ni de l'une de ses parties avec des substances facilement inflammables (par exemple: essence, alcool, etc.).

Ne jamais nettoyer les panneaux, les parties peintes et celles en plastique avec des diluants pour vernis. Le nettoyage de l'habillage doit être effectué uniquement avec de l'eau savonnée.

3.9.1 Programme d'entretien périodique

OPERATIONS	1ère année	2ème année
Contrôle des composants d'étanchéité	●	●
Nettoyage de l'échangeur thermique côté fumées	●	●
Nettoyage de la chambre de combustion, du ventilateur et du venturi	●	●
Vérification efficacité du ventilateur et du pressostat fumées	●	●
Vérification du débit gaz et réglage éventuel	●	●
Vérification des conduits fumées et amenée d'air	●	●
Vérification des dispositifs de sécurité eau et gaz	●	●
Nettoyage du brûleur et vérification de l'électrode	●	●
Contrôle du fonctionnement hydraulique	●	●
Analyse de combustion	-	●
Vérification étanchéité de la ligne gaz	-	●
Nettoyage interne de l'échangeur thermique	-	●
Contrôle de la fiabilité des composants électriques et électroniques	-	●

3.9.2 Entretien des différents circuits

Circuits de combustion

- Déposer l'habillage
- Déposer les 2 faces avant de la chambre de combustion (grenouillères et vis)
- Déconnecter l'électrode
- Enlever les 4 vis de fixation du brûleur sur la rampe injecteur et le déposer en le basculant
- Brosser le brûleur
- Nettoyer le ventilateur (dépoussiérage). Si l'encaissement est important, le démonter et nettoyer la turbine
- Vérifier la propreté des tubes de l'ensemble ventouse (pas d'obstruction).

- Débrancher les sondes et thermostat, désolidariser l'échangeur bithermique des tuyauteries et le glisser vers l'avant. Rincer et désembouer le circuit primaire si nécessaire (dans ce cas effectuer les mêmes opérations pour le circuit radiateur). Désembouer et détartrer le circuit sanitaire si nécessaire. Le détartrage à la pompe ne peut s'effectuer que directement sur les raccords de l'échangeur.
Nettoyer l'échangeur extérieurement.
- Vérifier le vase d'expansion (pression azote = 1 bar), la soupape de sécurité et le disconnecteur.

Circuits hydrauliques

- Fermer les 2 vannes d'isolation chauffage (départ et retour). Vidanger la chaudière

4 INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

4.1 PREMIERE MISE EN SERVICE

- ⚠ La chaudière a été réglée par un installateur qualifié pour fonctionner avec le type de gaz distribué. Dans le cas d'un changement de distribution de gaz, il est nécessaire de modifier les réglages et certains organes de l'appareil. Ces modifications ne peuvent être effectuées que par un professionnel qualifié.
- ⚠ Ne pas essayer de réparer l'appareil en cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement.

Pour une meilleure utilisation il faut se rappeler que:

- un nettoyage périodique de l'habillage avec de l'eau savonnée, en plus de l'amélioration de son aspect esthétique, le préservera de la corrosion et allongera sa durée de vie
- au cas où la chaudière murale serait enfermée dans un meuble suspendu, il faut laisser un espace d'au moins 5 cm de chaque côté pour l'aération et pour en

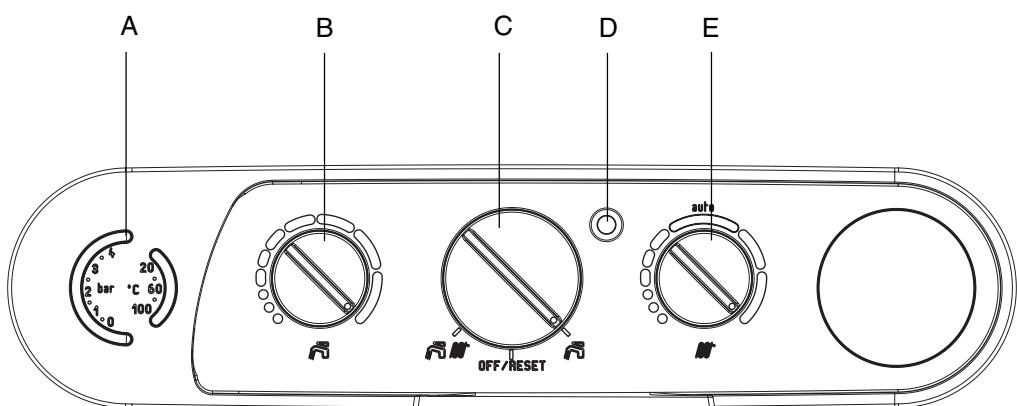
permettre l'entretien

- pour un meilleur confort et une utilisation rationnelle de la chaleur, l'installation d'un thermostat d'ambiance permettra de profiter d'apports thermiques gratuits
- dès la mise en route de la chaudière, il est vivement conseillé de souscrire un contrat d'entretien avec un professionnel qualifié assurant le suivi de la chaudière et de son bon fonctionnement.

4.2 ORGANES DE COMMANDE ET DE CONTROLE

Le tableau de commande (fig. 28) comprend les fonctions principales permettant le contrôle et la gestion de la chaudière.

Le tableau est accessible après ouverture du volet bleu en le soulevant de bas en haut.



- A Thermomanomètre
- B Réglage de la température sanitaire
- C Sélecteur de fonction
- D Indicateur lumineux
- E Réglage de la température chauffage

Fig. 28

4.3 MISE EN ROUTE DE LA CHAUDIERE

Le premier allumage de la chaudière doit être effectué avec le professionnel qualifié qui fournira toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'appareil.

Par la suite, au cas où il serait nécessaire de remettre l'appareil en service, suivre attentivement les opérations décrites ci-après.

S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au thermomanomètre est suffisante (entre 0,6 et 1,5 bar). Mettre la chaudière sous tension.

Ouvrir le robinet gaz en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre la manette placée sous la chaudière (fig. 29) sur la platine.

S'assurer que le robinet arrivée de l'eau froide sanitaire soit ouvert (manette placée vers le haut) (fig. 30).

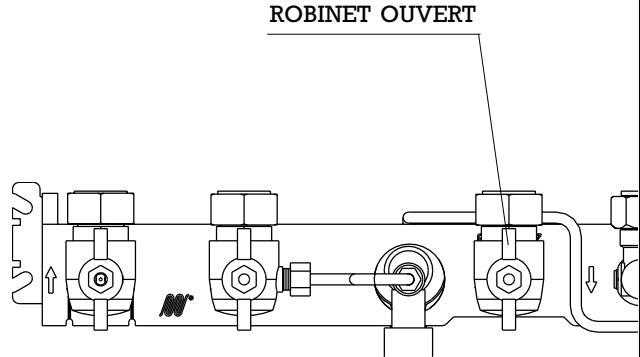


Fig. 29

Robinet (B) arrivée eau froide sanitaire

Position remplissage:
manette vers le bas

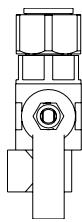
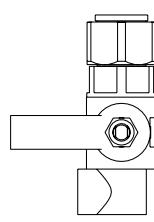
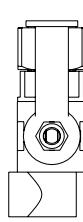


Fig. 30

Position fermé:
manette vers la gauche



Position ouvert:
manette vers le haut
(position normale en fonctionnement)



Placer le sélecteur de fonction sur le symbole “” (fonction hiver) ou sur “” (fonction été) selon la nécessité (fig. 31).

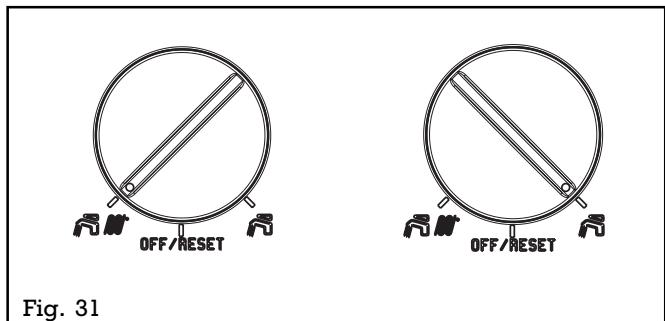


Fig. 31

4.3.1 Fonction hiver

Pour l'utilisation en l'hiver, placer le sélecteur de fonction sur le symbole “” (hiver) (fig. 32). La chaudière fonctionnera pour la production du chauffage et de l'eau chaude sanitaire. Régler le thermostat d'ambiance (si installé) à la température désirée (environ 20°C).

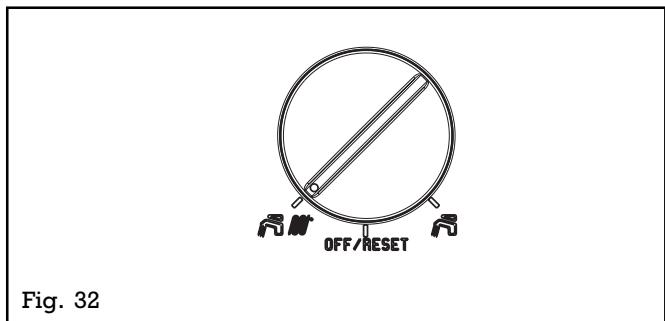
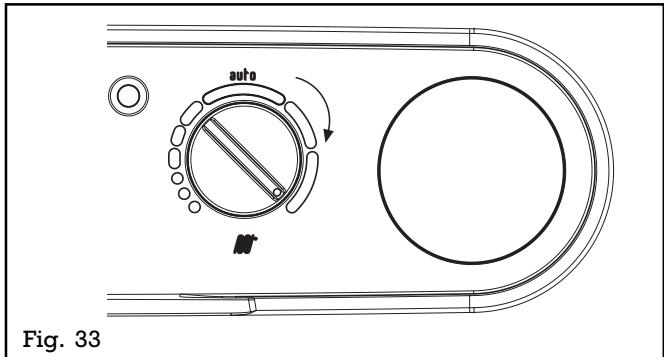


Fig. 32

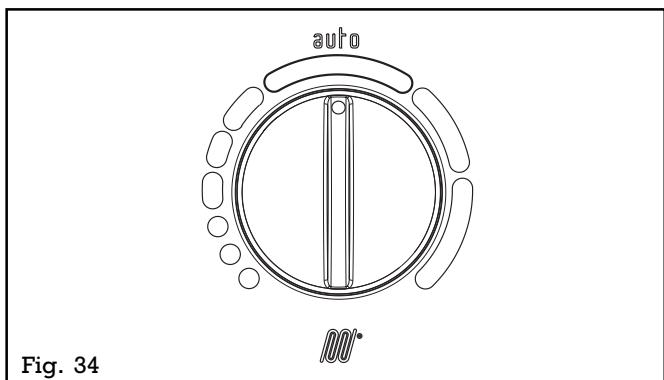
Réglage de la température d'eau de chauffage

Pour régler la température de l'eau de chauffage, tourner dans le sens des aiguilles d'une montre le sélecteur avec le symbole “°”. L'augmentation de la longueur des segments sur le bouton correspond à une augmentation de la température (fig. 33).



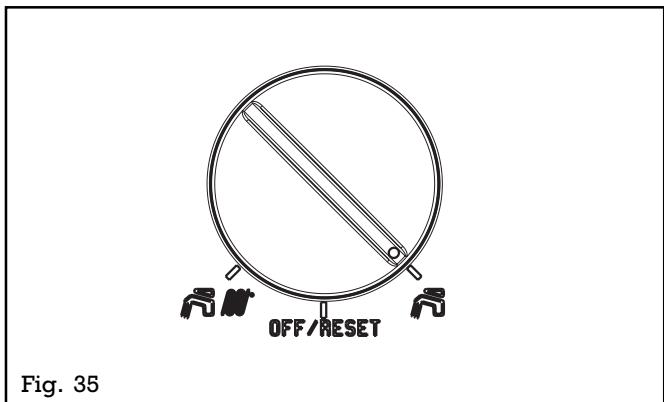
Ajustement automatique de la température d'eau de chauffage

Si le sélecteur est placé sur la zone “AUTO” (fig. 34), correspondant à une température d'eau entre 55°C et 65°C, la température chaudière s'ajustera en fonction de la demande du thermostat d'ambiance, pour un meilleur confort de fonctionnement et des économies d'énergie.



4.3.2 Fonction été

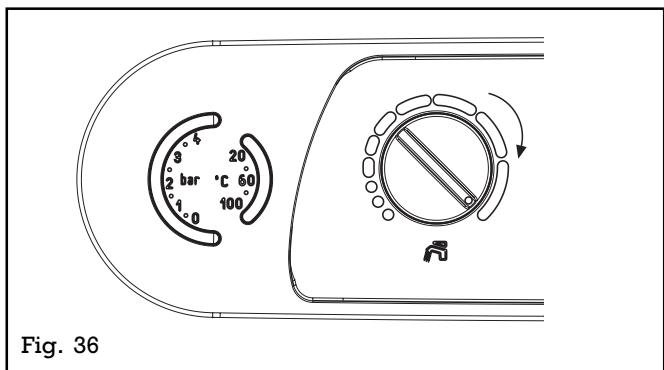
En plaçant le sélecteur de fonction sur “”, la chaudière ne produira que de l'eau chaude sanitaire (salles de bains, cuisine etc.) (fig. 35).



Réglage de la température d'eau sanitaire

Pour régler la température de l'eau sanitaire (salles de bains, douches, cuisine etc.), tourner dans le sens des aiguilles d'une montre le sélecteur avec le symbole “” (fig. 36).

L'augmentation de la longueur des segments sur le bouton correspond à une augmentation de la température (mini = 37°C – maxi = 60°C).



4.3.3 Signalisations lumineuses

Le témoin lumineux change de couleur et de type de clignotement selon l'état de fonctionnement de la chaudière (fig.37).

Vert fixe = présence de flamme. La chaudière fonctionne normalement en mode chauffage ou sanitaire.

Vert clignotant lent = chaudière prête à l'utilisation. Pas de demande de chaleur en cours.

Vert clignotant flash = phase transitoire, chaudière en cours de vérification avant allumage. Si une anomalie est détectée, la chaudière ne démarra pas et le témoin deviendra rouge.

Vert clignotant rapide = signale l'entrée dans la zone "AUTO" du sélecteur de température eau de chauffage (fig.34).

Rouge fixe = anomalie de fonctionnement, chaudière à l'arrêt. Se reporter au § 4.6 "Dispositifs de sécurité".

Rouge clignotant = intervention du thermostat limite, chaudière à l'arrêt. Se reporter au § 4.6 "Dispositifs de sécurité".

Jaune fixe = anomalie de la sonde sanitaire. Se reporter au § 4.6 "Dispositifs de sécurité". Cette signalisation n'apparaît que lorsque la chaudière est en attente.

Jaune clignotant = fonction analyse de combustion en cours (§ 3.6.5)

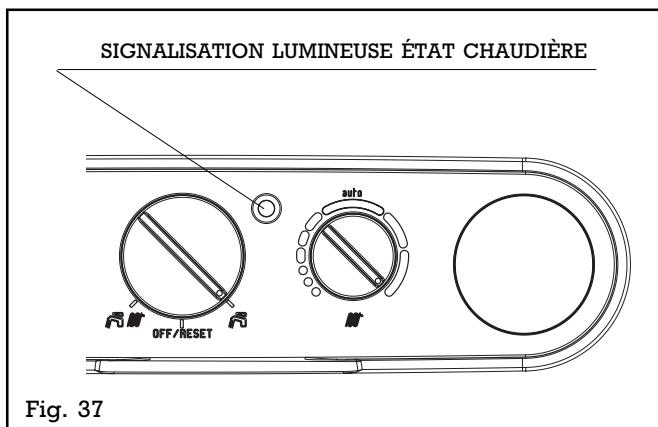


Fig. 37

4.4 ARRET DE L'APPAREIL

Arrêt momentané

En cas de brèves absences, placer le sélecteur de fonction sur OFF/RESET (fig. 38). La fonction hors gel chaudière, est active sous réserve que l'alimentation électrique soit présente.

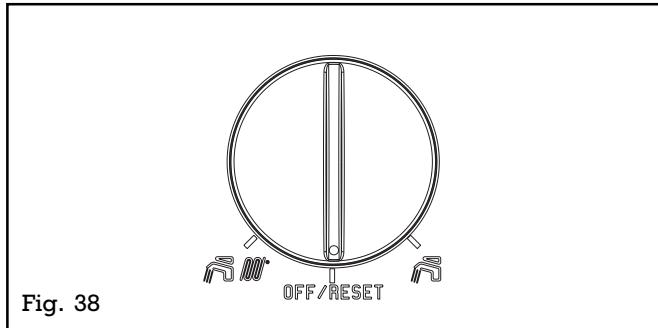


Fig. 38

Arrêt prolongé de l'appareil

En cas d'absences prolongées, placer le sélecteur de fonction sur OFF/RESET (fig. 38).

Fermer le robinet gaz placé sous la chaudière, en tournant la manette dans le sens des aiguilles d'une montre (fig.39).

! Dans ce cas la fonction hors gel chaudière est inactive. S'il y a risque de gel, vidanger la chaudière et l'installation ou consulter le professionnel assurant le suivi de l'installation pour l'insertion d'un produit antigel.

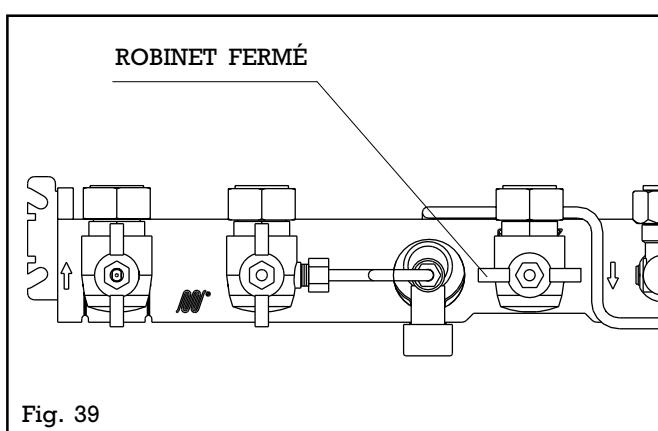


Fig. 39

4.5 VIDANGE DE L'APPAREIL

Vidange circuit chauffage

- Éteindre la chaudière
- connecter le petit tube en plastique à la petite vanne de vidange (A)
- dévisser légèrement la petite vanne de vidange (A) (clé plate de 11 à glisser par le dessous), l'eau s'écoulera par le petit tube plastique
- vidanger les points les plus bas de l'installation.

Vidange du circuit sanitaire

Chaque fois qu'il y a risque de gel le circuit sanitaire doit être vidangé en procédant de la façon suivante:

- éteindre la chaudière
- fermer le robinet d'alimentation général de l'eau
- laisser le robinet d'entrée d'eau froide de la chaudière (B) en position "ouvert" (manette vers le haut)
- ouvrir tous les robinets d'eau chaude et froide
- vidanger aux points les plus bas de l'installation sanitaire.

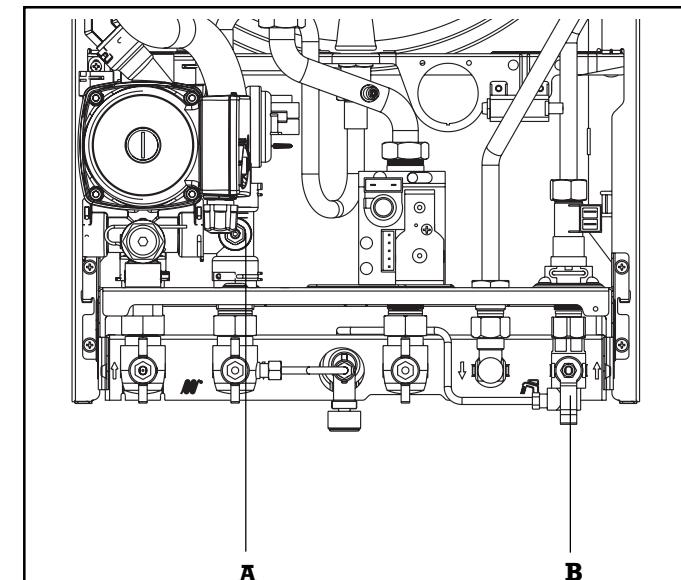


Fig. 40

4.6 DISPOSITIFS DE SECURITÉ

Témoin lumineux rouge fixe (fig.41)

Il indique que la chaudière est en sécurité suite à l'apparition d'une anomalie de fonctionnement:

- Manque d'eau

Apparaît en cas de pression d'eau insuffisante dans la chaudière.

- Absence de flamme

Apparaît lors d'un fonctionnement incorrect pendant la phase d'allumage ou de fonctionnement du brûleur.

- Evacuation des fumées incorrecte

Apparaît en cas d'anomalie dans l'évacuation des produits de combustion ou dans l'aspiration d'air suite à une déficience du ventilateur.

- Sonde chauffage interrompue ou en court circuit

Témoin lumineux rouge clignotant

- Intervention du thermostat limite

Apparaît lorsque la température de l'eau de chauffage dépasse 90°C.

Témoin lumineux jaune fixe

- Sonde sanitaire interrompue ou en court circuit.

Cette déficience ne met pas la chaudière en sécurité. Elle poursuivra son cycle de fonctionnement normal en mode chauffage, par contre la stabilité de la température de l'eau sanitaire ne sera pas garantie. Réarmer la chaudière en positionnant le sélecteur de fonction sur OFF/RESET, attendre 5 secondes puis le remettre sur la position désirée (été ou hiver). Si l'anomalie se répète de nouveau, il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation.

Remise en fonctionnement après une anomalie (témoin rouge)

- témoin lumineux rouge fixe

Dès apparition d'une anomalie, attendre au moins 10 secondes avant de remettre l'appareil en état de fonctionnement.

En premier lieu, s'assurer que la pression d'eau est suffisante (fig.42). Elle doit être entre 0,6 et 1,5 bar. Si elle est inférieure, il est nécessaire d'ajouter de l'eau dans

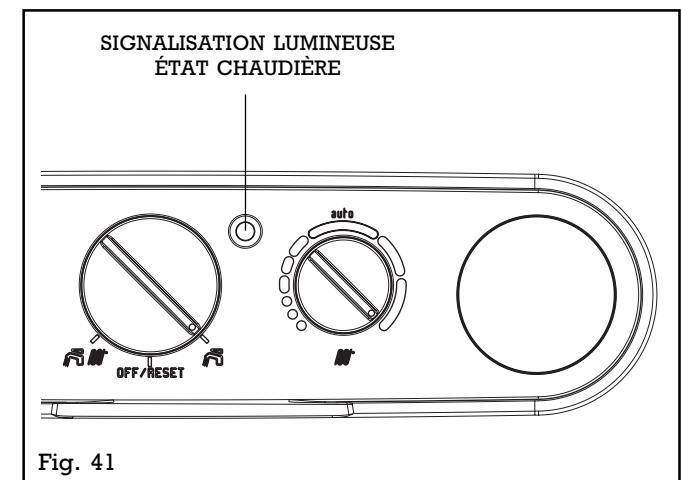


Fig. 41

l'installation de chauffage. Pour cela:

- placer le sélecteur de fonction sur OFF/RESET (fig.43)
- placer le robinet d'arrivée d'eau froide (**L**) sur la position "remplissage" (fig. 44)
- fermer la vanne d'arrêt départ (**N**) (manette à l'horizontale) et laisser la vanne d'arrêt retour (**M**) ouverte (manette à la verticale)
- ouvrir le robinet du disconnecteur (**P**) en le tournant en sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la pression soit comprise entre 0,6 et 1,5 bar. Fermer le robinet du disconnecteur et replacer la vanne d'arrêt départ et le robinet d'arrivée d'eau froide en position "ouverte"
- replacer le sélecteur de fonction sur l'une des positions "été" ou "hiver" selon l'utilisation.

Le témoin lumineux doit redevenir de couleur verte.

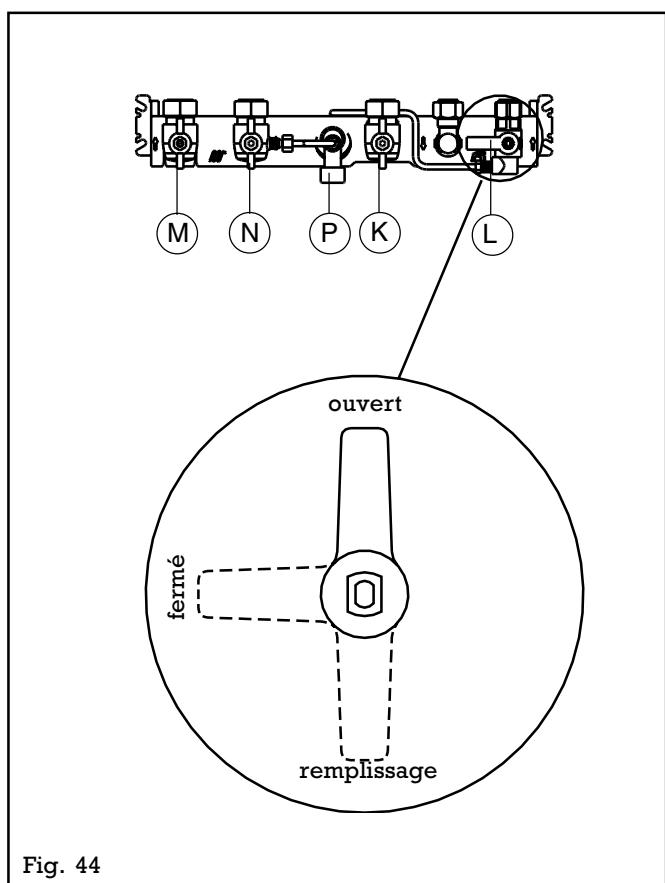
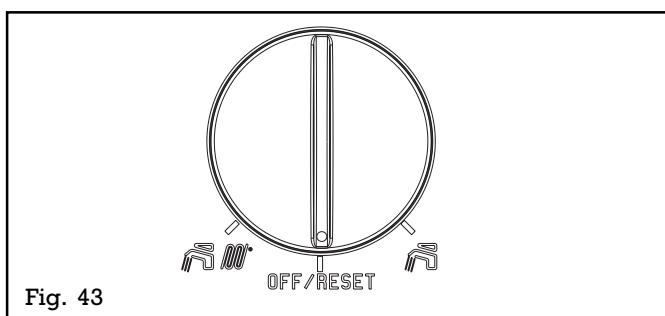
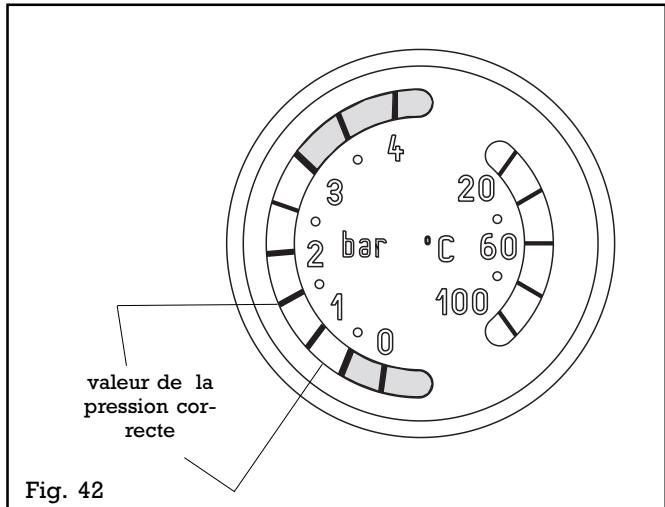
Si la pression d'eau est suffisante, il faut réarmer la chaudière en plaçant le sélecteur de fonction sur OFF/RESET (fig.43), attendre 5 secondes puis le remettre sur la position désirée (été ou hiver).

Si la chaudière reprend son cycle de fonctionnement normal, l'anomalie est due à une situation fortuite.

Si les tentatives de réarmement restent vaines, un contrôle soigné du circuit de combustion ainsi que du circuit hydraulique doit être réalisé. Il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation. S'abstenir de toute intervention.

- **témoin lumineux rouge clignotant**

L'intervention du thermostat limite nécessite son réarmement manuel. Pour cela, il faut retirer l'habillage, débrancher le connecteur électrique du thermostat limite placé sur l'échangeur bithermique et appuyer sur le bouton central du thermostat. Il est également nécessaire de réarmer la chaudière au niveau du sélecteur de fonction (position OFF/RESET). Cette opération ne peut être réalisée que par le professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation.



4.7 ENTRETIEN

Pour que la chaudière garde son bon rendement, il faut la nettoyer et contrôler 1 à 2 fois par an.

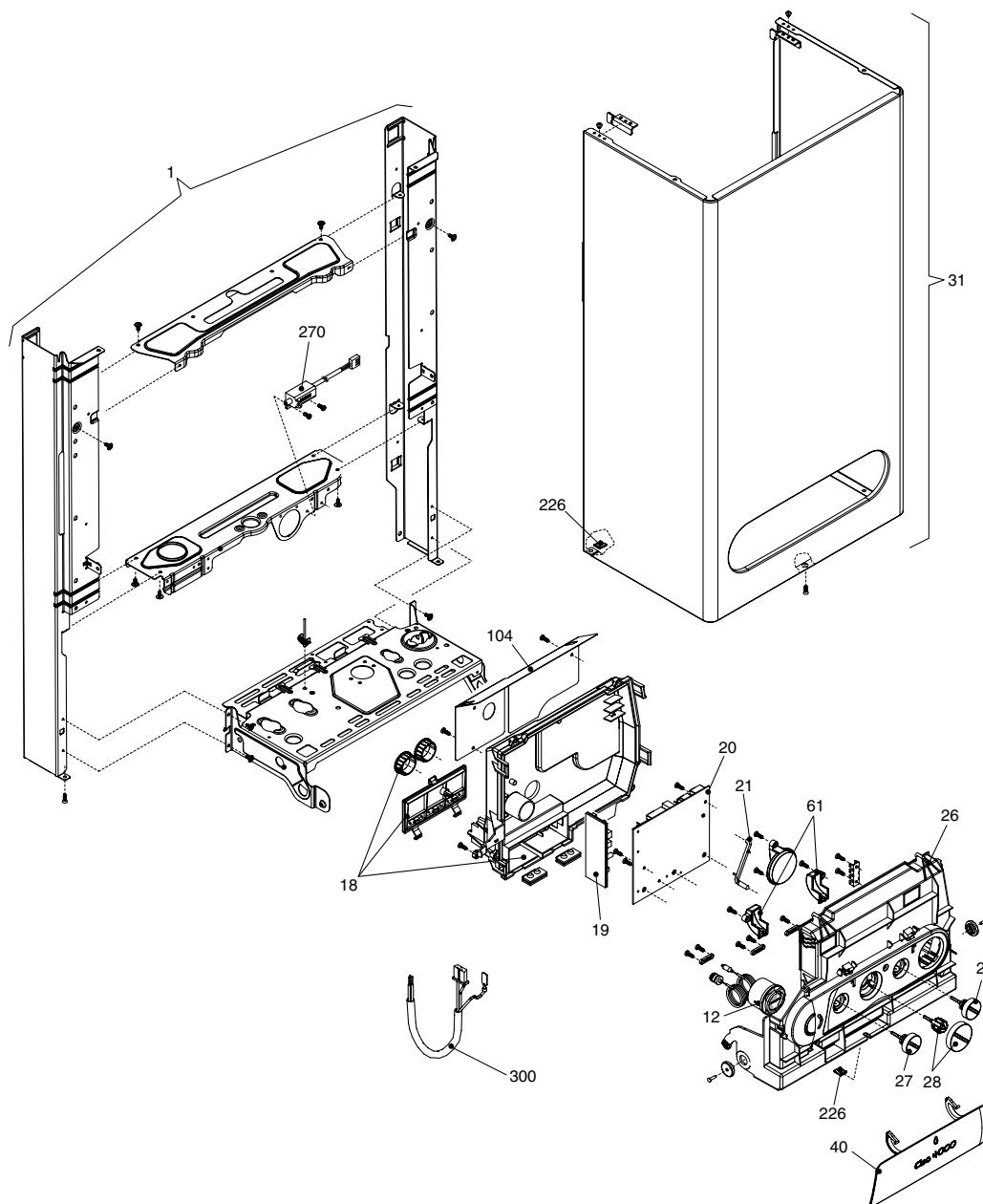
Consulter un professionnel qualifié. Nous rappelons qu'il est vivement conseillé de souscrire un contrat d'entretien dès la mise en route de l'appareil.

L'habillage de la chaudière se nettoie à l'eau et au savon uniquement. Ne pas utiliser de produits abrasifs.

5 PIÈCES DÉTACHÉES

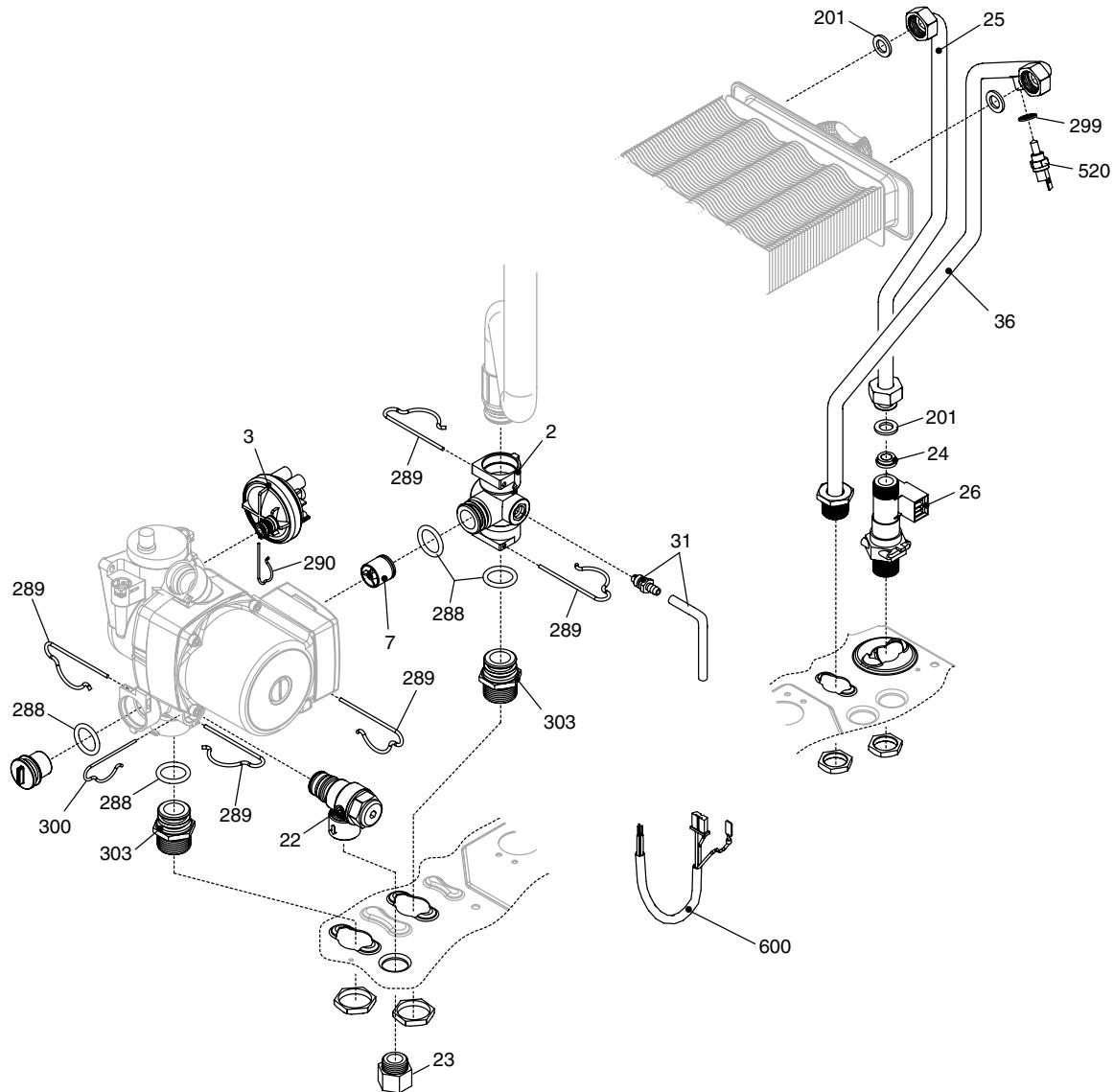
Pour toute commande de pièces détachées, indiquer: le type et la référence de l'appareil y compris l'indice littéral de couleur (inscrit sur le certificat ou plaque signalétique), la désignation et le code article de la pièce.

Vue 1



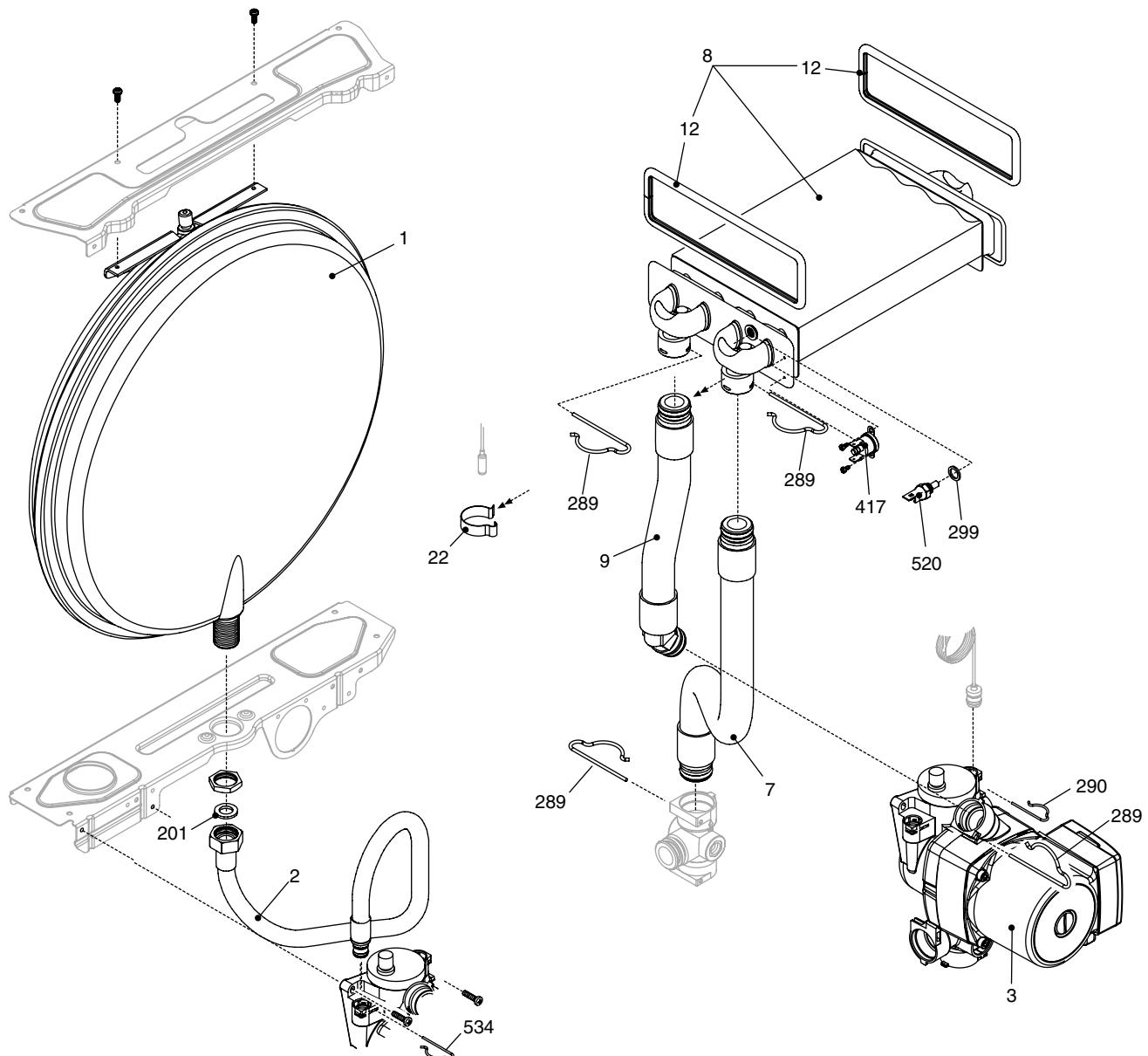
Vue	N°	Code article	Désignation	4024 SV
1	1	-	Châssis chaudière complet	X
	12	178656	Thermomanomètre	X
	18	111462	Couvercle de protection	X
	19	102128	Platine d'allumage ACF01X	X
	20	102148	Platine principale	X
	21	-	Guide led de signalisation	X
	26	177122	Tableau de bord	X
	27	149885	Manette chauf/sanit	X
	28	149884	Manette sélecteur	X
	31	135537	Habilage complet	X
	40	161019	Portillon	X
	61	-	Couvercle	X
	226	122643	Ecrou à pince	X
	270	198629	Transformateur	X
	300	109317	Câblage ensemble bornier CN1	X

Vue 2



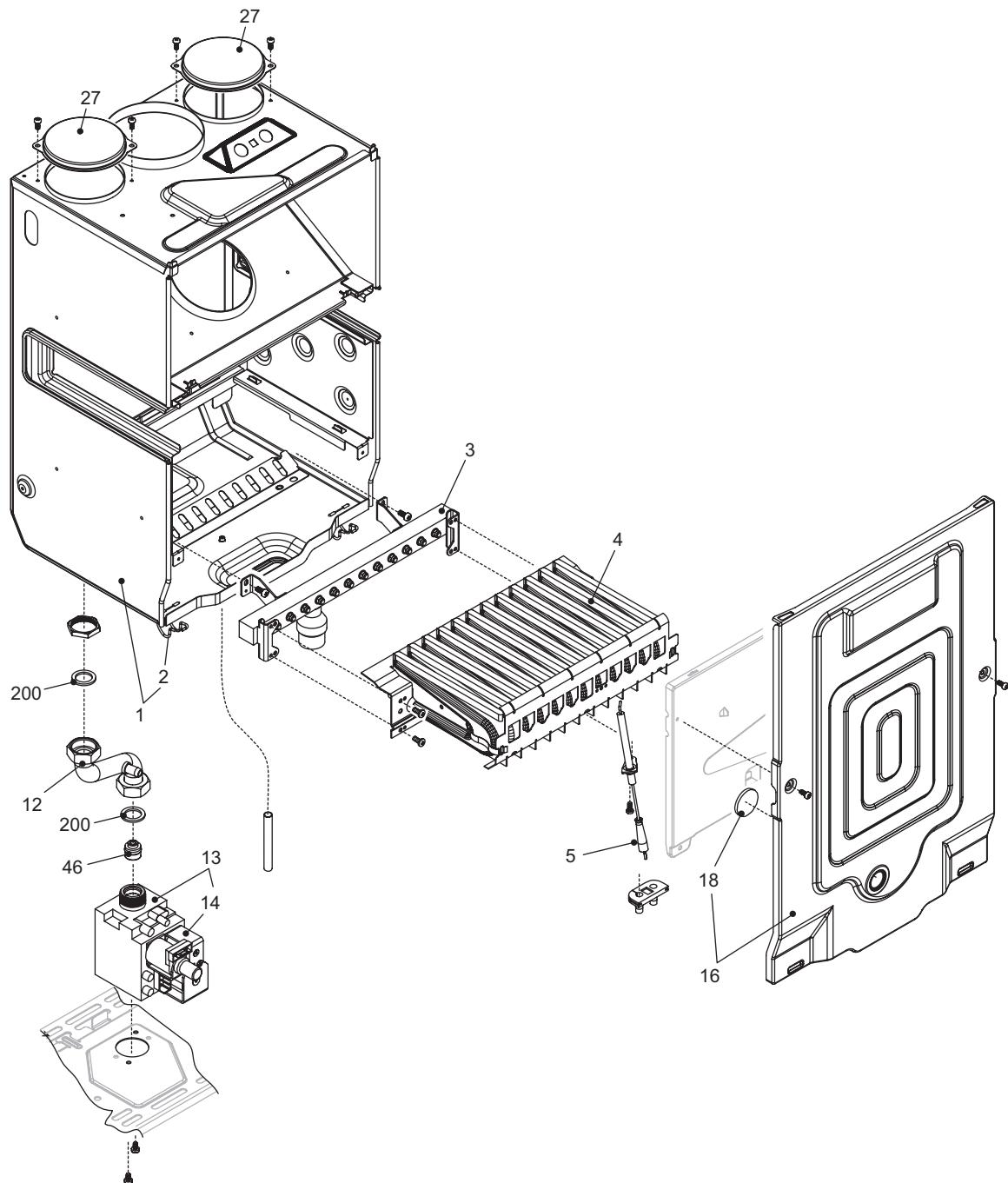
Vue	N°	Code article	Désignation	4024 SV
2	2	-	Raccord	X
3	159728	Pressostat eau		X
7	110111	Clapet d'isolement		X
22	174417	Soupe de sûreté		X
23	-	Raccord		X
24	146306	Limiteur de débit		X
25	182597	Tuyauterie entrée sanitaire		X
26	119437	Détecteur de débit sanitaire		X
31	166707	Robinet de vidange		X
36	182596	Tuyauterie départ sanitaire		X
201	142416	Joint		X
288	142667	Joint torique circulateur		X
289	110328	Clip fixation		X
290	110326	Clip fixation		X
299	142686	Joint de sonde		X
300	110327	Clip fixation souape		X
303	-	Mamelon double 3/4"		X
520	198733	Sonde NTC		X
600	109221	Câblage ensemble hydraulique		X

Vue 3



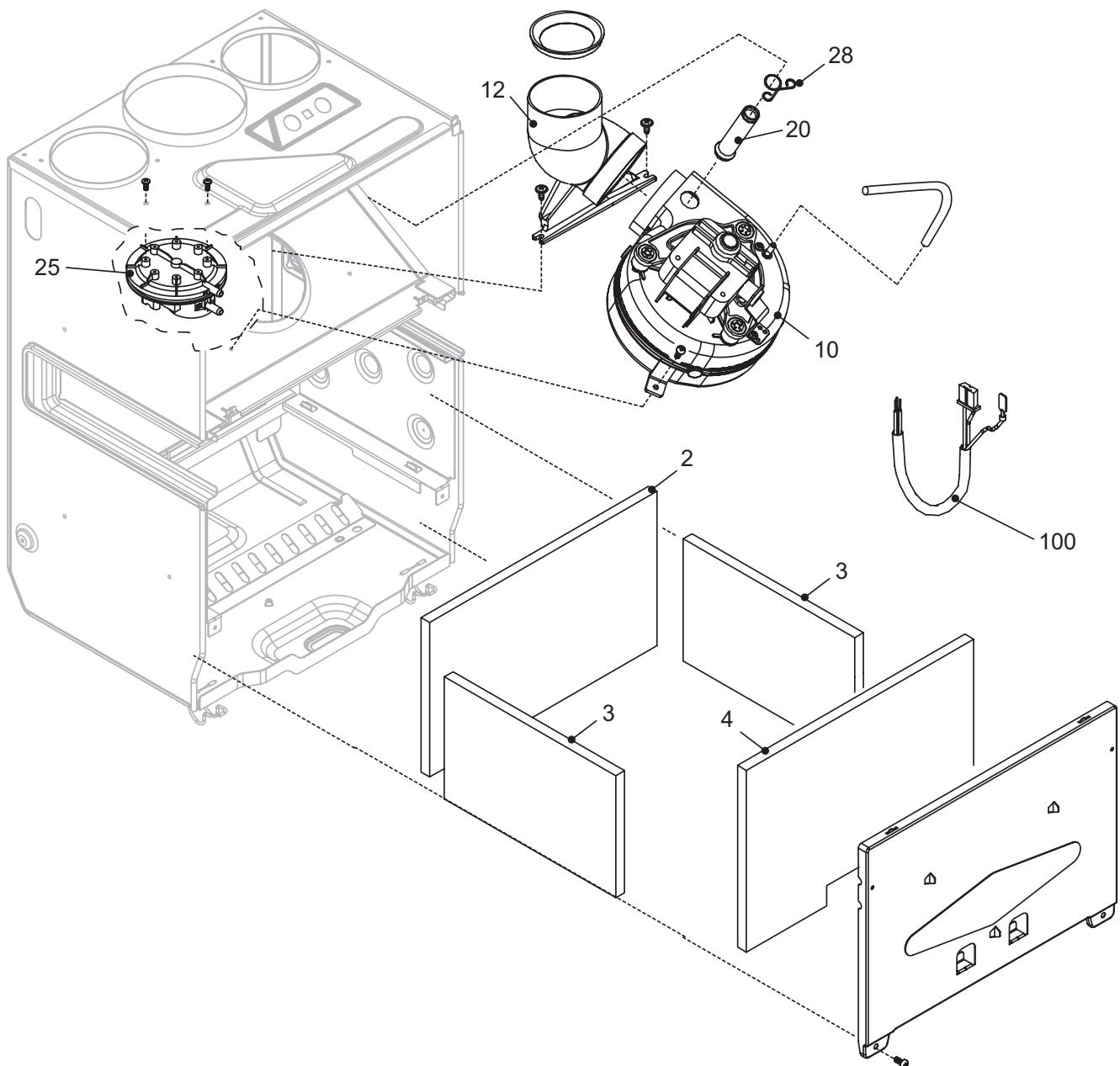
Vue	N°	Code article	Désignation	4024 SV
3	1	188225	Vase d'expansion	X
	2	183027	Tube flexible vase	X
	3	109943	Circulateur	X
	7	183040	Tuyauterie flexible départ	X
	8	112525	Echangeur bithermique	X
	9	183041	Tuyauterie flexible retour	X
	12	142680	Joint échangeur	X
	22	-	Clip fixation	X
	201	142416	Joint	X
	289	110328	Clip fixation	X
	290	110326	Clip fixation	X
	299	142686	Joint de sonde	X
	417	178969	Thermostat limite à réarmement	X
	520	198733	Sonde NTC	X
	534	110341	Clip fixation	X

Vue 4



Vue	N°	Code article	Désignation	4024 SV
4	1	-	Caisson étanche	X
	2	110329	Clip fixation chambre combustion	X
	3	167653	Rampe injecteurs gaz	X
	4	105938	Brûleur	X
	5	124386	Electrode	X
	12	183038	Tuyauterie gaz	X
	13	188163	Vanne gaz	X
	14	106124	Bobine de modulation complète	X
	16	132549	Face avant	X
	18	-	Vitre	X
	27	109400	Cache entrée d'air	X
	46	120053	Diaphragme Ø 4,6 mm	X
	200	142414	Joint 3/4"	X

Vue 5



Vue	N°	Code article	Désignation	4024 SV
5	2	157592	Plaque isolant arrière	X
	3	157593	Plaque isolant latérale	X
	4	157594	Plaque isolant frontale	X
	10	188521	Ventilateur	X
	12	110726	Conduit ventilateur	X
	20	-	Tube prise de mesure	X
	25	159729	Pressostat fumées	X
	28	110340	Clip fixation tube	X
	100	109316	Cablage ensemble combustion	X

6 CONDITIONS DE GARANTIE

Garantie Contractuelle

Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur du matériel, concernant la garantie légale ayant trait à des défauts ou vices cachés, qui s'appliquent, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivant du code civil.

Nos appareils sont garantis **deux ans** contre tout défaut ou vice de matière et de fabrication. Cette garantie porte sur le remplacement, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service «Contrôle-Garantie», port et main d'oeuvre à la charge de l'utilisateur.

Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée:

- à l'installation et à la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel
- à l'utilisation et l'entretien réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices
- à la maintenance de l'appareil par un professionnel agréé dès la première année d'utilisation suivant son installation.

Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie:

- les voyants lumineux, les fusibles
- les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (refoulement de cheminée ou de ventouse, humidité, dépression non conforme, chocs thermiques, effet d'orage, etc...)
- les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

La garantie de l'appareil serait exclue en cas d'utilisation de l'appareil avec un combustible non recommandé et dont l'alimentation ne serait pas conforme aux prescriptions techniques (pression trop élevée, etc...).

La garantie de la chaudière serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc...).

La garantie du préparateur sanitaire serait exclue en cas d'utilisation avec une eau à forte teneur en calcaire (dureté supérieure à 28°F) ou acide (PH inférieur à 7).

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans aucun préavis.

Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.

atlantic franco belge